

D.588 - Le Salut - Peut-on le mériter ? Une fois acquis, peut-on le perdre ? - Chapitre 4



LE LIBRE CHOIX EXISTE-T-IL ?

Par Roch Richer

CHAPITRE QUATRE

La persévérance des saints et la perte du salut

Dans le Chapitre Trois, nous avons vu que l'homme possède la faculté de choisir d'accepter le salut de Dieu ou de le refuser. Ce libre-choix, ou libre arbitre, lui a été accordé par Dieu, car c'est un élément essentiel du salut. Nous allons voir maintenant qu'à la suite de ce choix, l'homme doit prendre la décision de persister dans son choix d'acceptation en persévérant jusqu'à la fin de sa vie, sinon il se détournera de la voie divine et finira par perdre son salut.

« ***Etudie-toi de te rendre approuvé à Dieu, ouvrier sans reproche, enseignant purement la parole de la vérité*** » (2 Timothée 2:15).

De quelle manière s'étudier ? Les lettres aux sept Églises (Apocalypse 2 et 3) sont un exemple du libre arbitre de l'homme et de recommandations à la persévérance des saints dans la foi. Christ a un reproche à faire à six d'entre elles. Si Dieu ne laissait pas le choix aux chrétiens d'être sauvés, ils ne seraient même pas capables de pécher, car Dieu agirait entièrement à leur place. Conséquemment, pourquoi leur ferait-Il quelque reproche que ce soit ? Dans chacune des faiblesses des Églises, ce serait Dieu qui aurait failli. Nous savons que cela est impossible.

Les reproches sont des remarques sur les choix que les chrétiens ont pris et Dieu les en tient responsables tout en les encourageant à se corriger. Ils ont pris certaines décisions mauvaises selon leur libre-choix. À toutes les Églises, Christ dit : « **À celui qui vaincra...** », ce qui est inexplicable dans le contexte calviniste. C'est ce que l'on retrouve aussi dans Apocalypse 21:7 qui dit : « **Celui qui vaincra, héritera toutes choses ; et je lui serai Dieu, et il me sera fils** ». Or, dans le calvinisme, Dieu seul est vainqueur, car Il amène l'homme au salut malgré lui ! Mais la signification clairement biblique du mot « vaincre », c'est de persévérer dans la foi jusqu'à la fin, en confessant Jésus-Christ comme notre Sauveur, peu importe les combats et les persécutions. Celui qui ne vaincra pas, parce que retombé dans la mort spirituelle, n'héritera que la mort. Cela s'adresse très spécifiquement aux croyants ayant le Saint-Esprit, preuve que l'on peut perdre le salut. Dans le calvinisme, c'est Dieu qui vainc pour chacun des Élus qui n'ont qu'à se laisser porter par la vague, car ils n'ont pas à vaincre, Dieu faisant tout à leur place. Ce n'est assurément pas ce que nous a affirmé notre Seigneur Jésus-Christ...

« *Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom ; **mais quiconque persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé*** » (Matthieu 10:22).

Jésus ne demande pas au Père d'opérer toute la persévérance en nous ; c'est à nous qu'Il s'adresse directement. Il est de notre responsabilité de persévérer. Mais cette persévérance est mal comprise, à la fois des arminiens et des calvinistes. Ces derniers confondent la persévérance et le libre-choix avec les œuvres humaines, car, étant donné la dépravation de l'homme, celui-ci ne peut rien amener pour son salut. Mais c'est faux, car Dieu demande quelque chose de la part de l'homme : lorsqu'Il lui présente Son offre de salut, l'homme doit décider d'un choix, soit de l'accepter, soit de la refuser, et ce de manière volontaire, sans contrainte. Dieu va même

jusqu'à donner à l'homme les arrhes de Son Esprit en tant que grâce prévenante afin d'éclairer l'homme sur l'offre qui lui est faite.

Finalement, la part de l'homme se résume à dire « oui » ou « non ». Ce n'est pas une œuvre pour nous mériter le salut. Prenons un exemple simple : Disons que, dans un moment difficile de votre vie, vous perdiez votre emploi et n'avez pas les moyens de rembourser les dettes que vous avez accumulées. Si les choses persistent, vous devrez déclarer faillite et tout perdre. Or, un parent à vous, personne fortunée qui possède une entreprise lucrative, a vent de vos déboires financiers et est touché de compassion pour votre cas. Il vous donne un coup de téléphone et vous offre de rembourser toutes vos dettes et il vous demande de venir travailler pour lui dans son entreprise. Il n'exige rien en retour, car il agit par pure compassion familiale. Tout ce que vous avez à faire, c'est d'accepter son offre ou pas, c'est votre choix. Vous ne méritez pas ce cadeau que vous n'avez pas à rembourser. C'est un don, pas un prêt.

Il en est de même en ce qui a trait à l'offre de salut de Dieu pour vous. Le fait que vous l'acceptiez ne fait pas en sorte que vous la méritiez. Ce n'est pas une œuvre de la loi que Dieu commande à l'homme, mais une œuvre de foi, une simple prise de décision établie sur la confiance en Dieu, comme le démontra Abraham en acceptant de sacrifier son fils Isaac.

*« Et parce que l'iniquité sera multipliée, la charité de plusieurs se refroidira. Mais **qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé** » (Matthieu 24:12-13).*

Qu'est-ce que la persévérance des saints ? Comment se fait-il qu'aux temps de la fin, la charité de certains prédestinés – car il est bien question de membres de l'Église – se sera refroidie ? Jésus parlait-Il des membres de l'Église de Laodicée qui sont devenus tièdes ? Est-ce Dieu qui diminue en eux la charité ? Ou négligent-ils plutôt de persévérer dans leur choix initial jusqu'à la fin ? Dans Apocalypse 3:14 à 20, nous voyons que la dernière ère de l'Église s'est assise confortablement sur son peu de connaissance. Mais elle subira un réveil brutal et un grand nombre mourront martyrs.

Vous remarquerez aussi que Christ dit « *qui aura persévéré jusqu'à la fin **sera sauvé*** » et non pas « **est** sauvé ». Car celui qui ne persévérera pas jusqu'à la fin ne sera **pas** sauvé. Nous allons voir d'autres versets qui nous enseignent qu'il nous faut

réellement tenir notre engagement jusqu'à la fin pour accéder au salut. Le calvinisme ne tient manifestement pas compte de tous ces passages.

*« Je suis le Cep, et vous en êtes les sarments ; celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit ; **car hors de moi, vous ne pouvez rien produire. Si quelqu'un ne demeure point en moi, il est jeté dehors comme le sarment, et il se sèche ; puis on l'amasse, et on le met au feu, et il brûle** » (Jean 15:5-6).*

Habituellement, le calviniste se servira uniquement du verset 5 pour établir que l'homme n'a pas le libre arbitre, mais la suite lui donne tort. Chaque mot est important dans les Écritures et Jésus a employé le mot « demeure » à bon escient. Car, pour demeurer en Christ, il faut d'abord s'y trouver et vouloir y rester. Si une personne préalablement en Christ n'y demeure plus, elle est rejetée et perd son salut. Jésus ne parlait pas des gens du dehors qui n'ont jamais été en Christ et qui ne peuvent pas « y demeurer ». Il parle de ceux qui sont attachés au vrai cep. Ceux du dehors sont spirituellement morts, la sève du Saint-Esprit n'ayant jamais coulé en eux. Ici, il est question du péché impardonnable que les calvinistes refusent de reconnaître.

*« Et quand l'assemblée fut séparée, plusieurs des Juifs et des prosélytes qui servaient Dieu, suivirent Paul et Barnabas, qui en leur parlant **les exhortaient à persévérer en la grâce de Dieu** » (Actes 13:43).*

Si un chrétien ne peut perdre son salut, Paul et Barnabas n'avaient nul besoin d'exhorter ces nouveaux croyants à persévérer dans la grâce de Dieu, car c'eût été automatique. Non seulement cela aurait-il été inutile, mais également dubitatif envers Dieu et Son salut inconditionnel et irrésistible. Mais Paul et Barnabas reconnaissaient le libre arbitre des croyants et la signification réelle de la persévérance des saints.

*« **Fortifiant l'esprit des disciples, et les exhortant à persévérer en la foi, et leur faisant sentir que c'est par plusieurs afflictions qu'il nous faut entrer dans le Royaume de Dieu** » (Actes 14:22).*

Dans la théologie calviniste concernant l'appel et le salut, il n'y a nul besoin de l'exhortation à la persévérance puisque le résultat est déjà scellé d'avance. Mais cela

ne semblait pas être l'avis de Paul et de Barnabas qui, comme nous le voyons, soulignaient que c'est principalement lors des moments d'affliction et de persécution qu'il s'avère important de tenir bon et de persévérer dans la foi. Si Dieu prédéterminait tout d'avance, pourquoi permettrait-Il les afflictions et les persécutions, vu que Ses enfants vont être sauvés quand même ? Ne serait-ce pas cruel de la part de Dieu de diriger ces épreuves qui ne changeraient rien au résultat final ?

« *Mais que dit-elle [la sagesse] ? La parole est près de toi en ta bouche, et en ton cœur. Or c'est là la parole de la foi, laquelle nous prêchons. C'est pourquoi, **si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche**, et que tu croies en ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, **tu seras sauvé*** » (Romains 10:8-9).

Cette exhortation de Paul est indubitablement une **condition** au salut, mais le calvinisme la présente comme un signe. Paul dit bien que « *si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche* », c'est-à-dire, que tu ne le renies pas, « *tu seras sauvé* », au futur. Le salut est conditionnel à la persévérance du croyant à persister dans sa confession et sa reconnaissance du Seigneur comme étant ressuscité, quelque soit la persécution qu'il en subit. Et s'il combat ce bon combat jusqu'à la fin, alors il sera sauvé. Mais les calvinistes disent que nous sommes déjà inmanquablement sauvés et que la confession que nous faisons du Seigneur n'est qu'un signe prouvant notre élection. Voyons voir...

« *Car si Dieu n'a point épargné les branches naturelles [Israël de l'ancienne alliance], prends garde qu'il ne t'épargne point aussi [c'est-à-dire, les croyants d'extraction gentille]. Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : la sévérité sur ceux [les Israélites rebelles] qui sont tombés ; et la bonté envers toi [Gentil converti], **si tu persévères en sa bonté : car autrement tu seras aussi coupé*** » (Romains 11:21-22).

Il y a toujours quelque chose de fascinant lorsque l'on arrive sur un passage - passé sous le radar des « grands théologiens » - qui revient les frapper en pleine face, détruisant leur savant travail de sape de la saine doctrine de Christ. Pour tous ceux qui croient que l'on ne peut pas perdre son salut, ce passage est insoluble et intolérable, car on ne peut éviter la réalité de ce que l'apôtre Paul enseigne, à

savoir, qu'un membre de l'Église de Christ, qu'il ait été d'origine juive ou gentille, peut être enlevé du Corps de Christ s'il ne persévère pas dans la foi.

Le salut fut offert aux enfants de Juda qui rejetèrent le Messie. La porte fut alors ouverte aux Gentils des alentours, dont les Romains à qui Paul s'adresse directement. Ces branches d'olivier sauvage furent greffées au tronc de l'olivier franc, soit Jésus-Christ, et firent partie de Son Corps. Mais Paul les avertit de ne pas en tirer orgueil vis-à-vis les Juifs rebelles, relâchant ainsi leur zèle et leur persévérance, sinon ils seront coupés du Corps de Christ et perdrons leur salut. Le passage est si clair qu'il suffirait à lui seul à faire tomber tout le fragile château de cartes de Calvin.

« *Ne savez-vous pas que quand on court dans la lice, tous courent bien, mais un seul remporte le prix ? **courez donc tellement que vous le remportiez.** Or quiconque lutte, vit entièrement de régime ; et quant à ceux-là, ils le font pour avoir une couronne corruptible ; mais nous, **pour en avoir une incorruptible. Je cours donc, mais non pas sans savoir comment ; je combats**, mais non pas comme battant l'air. **Mais je mortifie mon corps, et je me le soumetts ; de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois trouvé moi-même en quelque sorte non recevable** » (1 Corinthiens 9:24-27).*

Quel exemple de persévérance ! Paul compare le parcours spirituel du chrétien à une course parfois pénible et remplie d'obstacles. Mais le calviniste compare le parcours du chrétien à celui d'un coureur kidnappé dans la voiture de Dieu qui verrouille les portes pour que le coureur ne puisse s'échapper. Celui-ci attend ensuite sur la banquette arrière que Dieu le mène à la vie éternelle. Il est dommage que Calvin n'ait pas vécu à l'époque de Paul qu'il aurait pu corriger, car l'apôtre de Dieu a une bien étrange façon de parler du « salut inconditionnel ». Au lieu de cela, Paul compare souvent le cheminement du chrétien à un combat de lutte, un combat de soldat, à une course à pied, n'étant pas assuré de la victoire avant le dénouement. Paul se disciplinait et vivait soigneusement ce qu'il prêchait aux autres, car il était conscient du danger que représentait tout relâchement, tout ralentissement, et il travaillait sans cesse à être trouvé recevable par Dieu.

Un peu plus loin, Paul réitère ses avertissements : « *Que celui donc qui croit*

*demeurer debout, **prenne garde qu'il ne tombe*** » (1 Corinthiens 10:12). C'est ce que Paul écrit aux Corinthiens après leur avoir donné l'exemple des Israélites qui, sous Moïse, avaient été abreuvés de l'eau de la pierre qui représentait Christ Lui-même. Le chrétien qui se pense si solide sur ses deux pieds qu'il croit que rien ne le fera broncher, comme les calvinistes, disons, risque de se relâcher, de perdre pied et de tomber. Cela entre évidemment en contradiction avec le calvinisme qui en propose l'impossibilité.

*« Mais **je crains**, que comme le serpent séduisit Eve par sa ruse, **vos pensées aussi ne se corrompent, en se détournant de la simplicité qui est en Christ** »* (2 Corinthiens 11:3).

Paul s'adressait une fois de plus aux convertis de Corinthe. Si leur salut avait été inconditionnel et prédéterminé, Paul ne s'en serait pas inquiété de la sorte. Or, il voyait la possibilité d'une corruption de la pensée de ces chrétiens qui se seraient détournés de l'Évangile de Christ. Mais le calviniste arguera peut-être qu'il s'agissait de faux convertis non élus et non destinés au salut. Alors pourquoi Paul cherche-t-il à les ramener à Christ si tel n'était pas leur destin ? N'était-ce pas travailler contre la volonté de Dieu qui désire détruire ces gens-là, les ayant prédestinés à la perdition ? Vous voyez que le calvinisme est truffé de pièges.

*« Seulement conduisez-vous dignement comme il est séant selon l'Évangile de Christ ; afin que soit que je vienne, et que je vous voie ; soit que je sois absent, j'entende quant à votre état, que **vous persistez en un même esprit, combattant ensemble d'un même courage par la foi de l'Évangile**, et n'étant en rien épouvantés par les adversaires »* (Philippiens 1:27).

Les apôtres n'ont jamais cessé d'exhorter les disciples à persister avec courage dans la foi. Mais, à en croire le calvinisme et tous ceux qui prônent un salut irrésistible, peu importe que nous combattions ou non, le salut est garanti par le choix prédéterminé de Dieu, sans que nous n'ayons un mot à dire dans la décision. À quoi bon lutter, alors ? De toute évidence, les apôtres ne voyaient pas les choses du même œil que ces fraudeurs.

« C'est pourquoi, mes bien-aimés, ainsi que vous avez toujours obéi, non seulement comme en ma présence, mais beaucoup plus maintenant en mon absence,

employez-vous à votre propre salut avec crainte et tremblement. Car c'est Dieu qui produit en vous avec efficace le vouloir, et l'exécution, selon son bon plaisir » (Philippiens 2:12-13).

Les calvinistes disent que, si « Dieu ... produit en vous avec efficace le vouloir et l'exécution selon Son bon plaisir », notre salut ne peut qu'être inévitable et assuré. Mais peuvent-ils alors nous expliquer pourquoi nous devons nous employer à notre propre salut avec crainte et tremblement ? Y a-t-il une contradiction dans le propos de Paul, ou une mauvaise compréhension de la part des tenants du calvinisme ? Ce que Dieu produit en nous, c'est par l'influence de Son Esprit qui nous habite. Mais cela n'a rien de similaire avec une possession démoniaque où une personne ne s'appartient plus. Dieu ne nous impose pas le vouloir et l'exécution, car Son Plan de salut exige que nous ayons le choix d'obéir à cette divine influence de façon volontaire et que nous travaillions à conserver ce salut acquis à un si grand prix. Cela suscite en nous une sainte crainte et un légitime tremblement de ne pas retomber dans les ténèbres de la mort spirituelle. Dieu nous aide en faisant couler en nous la sève qui produit du bon fruit. Or, à travers tout le processus, nous conservons notre libre arbitre afin que notre fidélité à Dieu demeure volontaire.

Si Dieu nous avait donné irrévocablement le salut, sans que nous n'ayons rien à faire, à décider ou à choisir, c'est qu'Il ferait tout à notre place et dirigerait même nos pensées. Ainsi, quelle serait donc l'utilité de la Parole écrite, la Bible ? Pourquoi toutes ses instructions et tous ses enseignements à savoir comment faire le bien, ses exhortations à œuvrer à notre salut, ses avertissements à éviter le mal ? Et pour ceux qui sont créés dans le dessein arrêté d'être maudits et perdus, pourquoi les punir du mal qu'ils doivent pourtant commettre pour rencontrer les critères requis à la perdition ? Les doctrines calvinistes, rendons-nous-en compte, sont un non-sens.

« ***Essayant si en quelque manière je puis parvenir à la résurrection des morts. Non que j'aie déjà atteint le but, ou que je sois déjà rendu accompli : mais je poursuis ce but pour tâcher d'y parvenir, c'est pourquoi aussi j'ai été pris par Jésus-Christ. Mes frères, pour moi, je ne me persuade pas d'avoir atteint le but ; mais je fais une chose, c'est qu'en oubliant les choses qui sont derrière moi, et m'avançant vers celles qui sont devant moi, je cours vers le but, savoir au prix de la céleste vocation, qui est de Dieu en Jésus-Christ*** » (Philippiens 3:11-14).

Wow ! L'apôtre Paul qui n'est pas sûr de son salut ! Il ne s'en persuade pas ! Il dit avoir besoin de courir plus fort ! Qu'est-ce que les calvinistes ne comprennent pas, ici ?! Paul aurait tout aussi bien pu ajouter : « Je ne suis pas calviniste et je ne crois pas que mon salut soit inconditionnel, » car ce qu'il écrit ici est carrément contraire à la théorie de Calvin & Cie. En effet, sont-ce là les propos d'un homme qui pense posséder un salut irrésistible et irréversible ? Assurément pas. Paul savait qu'il devait persévérer dans son travail de conservation du salut. Pas pour le mériter, mais pour le **conserver**. Parce que l'apôtre savait fort bien qu'il est possible de se négliger au point de perdre la pensée de Christ, de S'en éloigner et finir par Le rejeter. Il faut être effronté pour refuser de reconnaître et d'adopter cet enseignement clair de l'apôtre de Dieu. Et ce n'est qu'un exemple parmi les nombreux passages incompatibles avec la doctrine floue du calvinisme.

*« Car il y en a plusieurs qui marchent d'une telle manière, que je vous ai souvent dit, **et maintenant je vous le dis encore en pleurant, qu'ils sont ennemis de la croix de Christ** » (Philippiens 3:18).*

De qui l'apôtre Paul parlait-il ? Si ces personnes qu'il mentionne marchent en ennemis de la croix de Christ parce qu'ils sont irrémédiablement perdus, alors que les saints de Philippe sont irréversiblement sauvés, pourquoi Paul les met-il en garde contre eux au point d'en venir aux larmes ? Les saints ne sont-ils pas intouchables ? Dieu ne les préserve-t-il pas de tout afin d'assurer leur salut ? Ne sont-ils pas en Sa main d'où personne ne peut les arracher ? Paul mettait souvent en garde les disciples contre les loups ravisseurs qui infiltraient l'Église et détournaient les membres de la saine doctrine de Christ. L'apôtre a prédit qu'après son départ, des ministres de Satan allaient s'emparer des pâturages. Le calviniste ne tient pas cela en compte, peut-être parce qu'il fait partie des loups ravisseurs...

*« C'est pourquoi, mes très chers frères que j'aime tendrement, vous qui êtes ma joie et ma couronne, **demeurez ainsi fermes en notre Seigneur**, mes bien-aimés ... Je te prie aussi, toi mon vrai compagnon, **aide-leur**, comme à celles qui ont **combattu** avec moi dans l'Évangile, avec Clément, et mes autres compagnons d'œuvre, dont les noms sont écrits au Livre de vie » (Philippiens 4:1, 3).*

Toujours incompréhensible dans le contexte calviniste. Comment y peut-on expliquer

cette exhortation à demeurer ferme et ce combat dans l'Évangile ? N'est-ce pas inverse à l'élection inconditionnelle dénuée du choix personnel et où Dieu accomplit tout à la place de chaque Élu qui n'a théoriquement rien à faire ? Paul prenait grand soin de ses enfants dans le Seigneur et voyait à ce qu'ils ne se relâchent pas dans leur travail spirituel.

« *C'est pourquoi depuis le jour que nous avons appris ces choses, **nous ne cessons point de prier pour vous, et de demander à Dieu que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle ; afin que vous vous conduisiez dignement** comme il est séant selon le Seigneur, pour lui plaire à tous égards, fructifiant en toute bonne œuvre, et croissant en la connaissance de Dieu* » (Colossiens 1:9-10).

Voilà un édifiant exemple de la prière d'intercession que nous enseigne l'apôtre Paul. Nous savons qu'il priait en faveur de toutes les Églises de Dieu qu'il avait fondées. Paul demandait à Dieu d'aider les frères à tenir ferme dans la foi et qu'ils ne se négligent point. Mais quelle pertinence peut avoir une prière d'intercession dans la théorie calviniste puisque Dieu a déjà préréglé le salut de chaque Élu ? Calvin & Cie s'interrogeaient-ils à savoir pourquoi Paul priait avec tant d'ardeur pour le bénéfice des disciples ? Une personne qui n'a pas le choix d'être sauvée n'a pas besoin qu'on prie pour elle. Encore une fois, nous voyons que la théologie calviniste ne relève pas de l'Évangile et que lui sont étrangers les enseignements chrétiens d'apprentissage d'affermissement devant les épreuves, de résistance aux tentations, de combats contre la chair, de persévérance dans le choix de Christ comme Sauveur, enfin de tout ce qui constitue la vie chrétienne.

« *Lequel nous annonçons, en **exhortant tout homme**, et en enseignant tout homme en toute sagesse, afin que nous rendions tout homme parfait en Jésus-Christ. **A quoi aussi je travaille, en combattant selon son efficace, qui agit puissamment en moi*** » (Colossiens 1:28-29).

Dans ses annonces de l'Évangile, Paul en profitait toujours pour encourager les disciples à viser la perfection, ce qui s'avère un véritable travail de combattant qui ne se réalise que par l'efficacité du Saint-Esprit en nous. Cela ne cadre toujours pas avec le concept calviniste d'une prédétermination complète de Dieu qui fait tout le

combat à notre place. Voyez ce que Paul dit ensuite :

« *Or je veux que vous sachiez **combien est grand le combat que j'ai pour vous**, et pour ceux qui sont à Laodicée, et pour tous ceux qui n'ont point vu ma présence en la chair* » (Colossiens 2:1).

Dans le calvinisme, il n'y a pas de combat, et Paul vient parler ici du grand combat qu'il soutient pour les frères ! Calvin disait sans doute : « Mais qu'est-ce qui n'allait pas chez Paul ? » Selon les standards du calvinisme, c'est à croire que Paul n'était pas un Élu ! Alors que ce que la Bible montre, c'est que Paul reconnaissait avoir la tâche et la mission de soutenir ses ouailles par tous les moyens de l'Évangile afin de les prévenir des dangers de retomber dans la mort spirituelle. Ce danger est réel, mais par quelque magie diabolique, il est occulté aux yeux de beaucoup de croyants qui se laissent bernier par des charlatans leur disant que leur salut est assuré et qu'ils n'ont pas à s'inquiéter de quoi que ce soit.

Paul priait pour la persévérance des saints dans la foi, mais il demanda aussi aux disciples de prier Dieu pour lui et ses compagnons d'œuvres afin qu'ils puissent porter l'Évangile vers les non-croyants et en convertir plusieurs. Dans le calvinisme, l'on n'a pas à s'occuper de cela, Dieu Se charge de tout.

« ***Priez aussi tous ensemble pour nous***, afin que Dieu nous ouvre la porte de la parole, pour annoncer le mystère de Christ, pour lequel aussi je suis prisonnier. Afin que je le manifeste selon qu'il faut que j'en parle. Conduisez-vous sagement envers ceux de dehors, rachetant le temps » (Colossiens 4:3-5).

Pourquoi Dieu veut-Il que nous priions ? Le calvinisme peut-il le dire ? Si Dieu a déjà prédéterminé tout ce qui se fait, passé, présent et futur de l'homme, nos prières y changent quoi ? Si nous n'avons aucun libre arbitre, notre décision de prier est futile, d'autant plus que nos paroles seraient toutes dictées par Dieu. Insensé, n'est-ce pas ? La prière véritable n'est réalisable qu'au travers de notre libre arbitre. Une prière peut changer le cours d'un événement.

Lorsque nous prions, nous savons que Dieu sait déjà ce que nous allons dire, bien sûr, mais Il ne le dicte pas. Il nous laisse établir une meilleure relation avec Lui par ce lien spirituel qui nous aide à Le mieux comprendre. Dieu sait ce qui va arriver

demain selon ce qu'Il sait aussi que nous avons prié pour cela ou non. En ce sens, le futur n'est pas prédéterminé au niveau individuel. Mais il est certainement préconnu de Dieu.

Que serait-il arrivé des personnes vers qui Paul allait annoncer le mystère de Christ s'il n'y était pas allé ? S'il y avait de futurs Élus parmi eux, Dieu S'y serait-Il pris autrement pour les atteindre ? Paul aurait-il eu à subir les conséquences de son abstention ? Était-ce pour conserver son zèle dans l'évangélisation que Paul demandait à ce que les disciples prient pour lui ? Pourquoi prier Dieu pour que les portes s'ouvrent s'Il a déjà prédéterminé qu'elles s'ouvriraient ?

Dieu veut que Ses enfants participent à l'œuvre d'évangélisation, au salut les uns des autres, non pour l'accorder - seul Dieu accorde le salut - mais pour encourager la persévérance dans le combat et par la foi, pour enseigner, pour exhorter, corriger au besoin.

« *Epaphras, qui est des vôtres, Serviteur de Christ, vous salue, **combattant toujours pour vous par ses prières, afin que vous demeuriez parfaits et accomplis en toute la volonté de Dieu*** » (Colossiens 4:12).

Voilà un autre indice important de ce que peut être le combat dont parle souvent Paul : la prière fervente d'intercession pour le bien-être spirituel des saints en Jésus-Christ. Cela s'avère une partie importante du combat chrétien que nous devons choisir de livrer. Cet exercice ne coûte rien et il est disponible à tous les croyants, peu importe la fortune. Ne sous-estimez jamais l'efficacité de la prière et, n'oubliez pas, elle est un parfum de bonne odeur qui monte aux narines de notre Père au ciel et qu'Il apprécie.

Par la prière, nous pouvons contribuer à sauver des âmes qui se mettent en danger. De toute évidence, Épaphras l'avait saisi, car il comprenait ce que les calvinistes ne conçoivent pas : « *la prière du juste faite avec véhémence est de grande efficace* » (Jacques 5:16). Ses prières pour les frères et les sœurs dans le Seigneur avaient un impact bénéfique sur le salut des chrétiens qu'il y nommait, les renforçant dans la foi afin qu'ils ne bronchent point dans l'épreuve et la tentation. Il s'agit donc d'un combat actif, et non pas d'une attente passive. Or, sous prétexte d'un salut sans œuvres humaines, le calviniste déclare que le chrétien ne peut rien faire qui vienne

de lui-même. La prière d'Épaphras était-elle de l'interférence humaine dont Dieu n'aurait pas tenu compte ?

« *Mais quoique nous eussions été auparavant affligés et outragés à Philippes, comme vous savez, **nous avons eu le courage, appuyés sur notre Dieu de vous annoncer l'Évangile de Dieu au milieu de grands combats*** » (1 Thessaloniens 2:2).

Selon la théorie calviniste, le salut est facile, il faut simplement avoir gagné à la loterie divine et le reste vient tout seul. Alors pourquoi Paul a-t-il eu à soutenir de si grands combats et à subir autant d'épreuves ? Paul a déjà fait la liste des afflictions et des épreuves qu'il a traversées et par où il est passé en triomphant. Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'il soit traité ainsi si son salut lui était déjà garanti sans condition et que les gens qu'il touchait par l'Évangile étaient déjà choisis pour le salut irrésistible ? Il y a encore sur terre aujourd'hui des endroits où il faut du courage pour s'afficher en tant que chrétien, et nous savons que les persécutions vont se répandre davantage à mesure que les temps de la fin vont se dérouler. La décision de rester fermes dans la foi nous appartient. Heureusement, Dieu est fidèle pour nous soutenir et nous secourir.

« *Car Dieu ne **nous** a point appelés à la souillure, mais à la sanctification. C'est pourquoi **celui qui rejette ceci**, ne rejette point un homme, **mais Dieu, qui a aussi mis son Saint-Esprit en nous** ... Et c'est aussi ce que vous faites à l'égard de tous les frères qui sont par toute la Macédoine ; **mais, mes frères, nous vous prions de vous perfectionner tous les jours davantage*** » (1 Thessaloniens 4:7-8, 10).

Dans la fausse doctrine du calvinisme, où se trouve le besoin de sanctification et de perfectionnement quotidien de soi ? Pourquoi Paul avertit-il les croyants de ne pas rejeter Dieu si cela leur devient impossible dès la conversion ? Le calviniste, qui lit les Écritures d'une manière superficielle, arguera sans doute qu'il ne s'agit pas de convertis, mais de non-convertis. Remarquez que Paul emploie le pronom « nous » en parlant aux membres de l'Église de Thessalonique. Mais en admettant que ce pourrait être des non-convertis, pourquoi Paul les enjoindrait-il à ne pas rejeter Dieu s'ils sont déjà prédestinés à ne pouvoir faire autrement ? Dans un sens ou dans

l'autre, la prédestination inconditionnelle frappe un mur face aux paroles de Paul qui s'adressait clairement à des gens possédant le libre arbitre.

« ***N'éteignez point l'Esprit*** » (1 Thessaloniens 5:19).

Le calviniste dira : « Impossible ! » pour rester cohérent avec sa philosophie religieuse. Mais Paul donne un avertissement fort sérieux. Il nous met sévèrement en garde contre quelque chose de grave qui pourrait se produire, n'en déplaise à Calvin & Cie. Si nous ne travaillons pas à notre salut, c'est-à-dire, à le conserver, le Saint-Esprit va s'éteindre graduellement en nous. « Mais personne ne peut s'enlever le Saint-Esprit, voyons ! » rétorquera le calviniste. Pourtant, il est évident que Paul ne pouvait parler des non-convertis, car, pour « éteindre le Saint-Esprit », il faut d'abord l'avoir en soi. Seuls les enfants de Dieu l'ont en soi. Donc, seul un enfant de Dieu pourrait éteindre le Saint-Esprit en lui. Il perdrait son salut. Ce qui veut dire que Paul, parlant aux frères de Thessalonique, en signifiait la possibilité réelle.

Nous avons un exemple de perte de Saint-Esprit dans 1 Samuel 16:14 où il est écrit : « ***Et l'Esprit de l'Eternel se retira de Saül ; et le malin esprit envoyé par l'Eternel le troublait.*** » Lorsqu'une personne qui possède le Saint-Esprit se néglige et se met à retourner au monde - dans ce cas-ci, Saül avait transgressé un ordre de Dieu devant le peuple - elle éteint l'Esprit de Dieu et Il le lui retire. La perte de l'Esprit est possible et David, qui le comprenait, priait Dieu de ne pas le lui retirer : « ***Ô Dieu ! crée-moi un cœur net, et renouvelle au dedans de moi un esprit bien remis. Ne me rejette point de devant ta face, et ne m'ôte point l'Esprit de ta Sainteté*** » (Psaume 51:10-11).

Une personne dont le nom est écrit dans le Livre de Vie et qui vient à perdre le Saint-Esprit de Dieu, voit son nom effacé de ce Livre de Vie. David savait cela aussi, car il a écrit : « ***Mets iniquité sur leur iniquité ; et qu'ils n'entrent point en ta justice. Qu'ils soient effacés du Livre de vie, et qu'ils ne soient point écrits avec les justes*** » (Psaume 69:27-28).

Or, il y a de ces calvinistes déclarant que notre nom ne peut pas être effacé du Livre de Vie. Quelqu'un leur a-t-il signalé ce verset ? Et que dire de celui-ci : « ***Celui qui vaincra, sera vêtu de vêtements blancs, et je n'effacerai point son nom du Livre de vie, mais je confesserai son nom devant mon Père, et devant ses Anges*** »

(Apocalypse 3:5) ? Et de celui-ci : « *Et si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du Livre de cette prophétie, **Dieu lui enlèvera la part qu'il a dans le Livre de vie**, dans la sainte Cité, et dans les choses qui sont écrites dans ce Livre* » (Apocalypse 22:19) ?

Les non-convertis de l'histoire, que la Bible appelle « les habitants de la terre », n'ont pas leur nom écrit dans le Livre de Vie, comme le souligne Apocalypse 13:8 : « *De sorte qu'elle [la Bête] sera adorée par tous ceux qui habitent sur la terre, **desquels les noms ne sont point écrits au Livre de vie de l'Agneau**, immolé dès la fondation du monde* » et « *La bête que tu as vue, a été, et n'est plus, mais elle doit monter de l'abîme, et puis être détruite ; et les habitants de la terre, **dont les noms ne sont point écrits au Livre de vie dès la fondation du monde**, s'étonneront voyant la bête qui était, qui n'est plus, et qui toutefois est* » (Apocalypse 17:8).

Mais nous avons vu que, lors de la Deuxième Résurrection, le Livre de Vie sera ouvert, vraisemblablement pour y inscrire des milliards d'autres noms. Revenons maintenant à la persévérance de ceux dont le nom est écrit dans le Livre de Vie depuis la fondation du monde et qui ne veulent pas qu'il soit effacé. Que doivent-ils faire ?

« *C'est pourquoi, mes frères, **demeurez fermes**, et **retenez** les enseignements que vous avez appris, soit par notre parole, soit par notre épître* » (2 Thessaloniens 2:15).

Les chrétiens ont comme devoir de demeurer fermes dans la foi. Ils doivent agir ; c'est ce que l'on appelle les œuvres de la foi, à la différence des œuvres de la loi. Si le salut était irrémédiablement accordé de manière inconditionnelle, l'on n'aurait pas à se soucier de demeurer ferme et de faire des œuvres de la foi. Paul dirait plutôt : « Que Dieu soit ferme en vous, qu'Il retienne en vous les enseignements qu'Il vous a appris », et encore là il n'aurait pas besoin de le demander puisque cela s'opérerait automatiquement.

« **Gardant la foi avec une bonne conscience, laquelle quelques-uns ayant rejetée, ont fait naufrage quant à la foi ; entre lesquels sont Hyménée et Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent par ce châtiment à ne**

plus blasphémer » (1 Timothée 1:19-20).

Comme partout ailleurs, ce passage ne cadre vraiment pas avec le concept « une fois sauvé, toujours sauvé » ! Ceux qui sont convaincus qu'on ne peut perdre le salut une fois qu'on l'a reçu, ne peuvent saisir le message de Paul, ici. L'apôtre avait dû exclure de l'assemblée quelques personnes qui avaient perdu la foi. Si ces gens-là n'étaient pas des Élus, comment ont-ils pu faire naufrage quant à la foi, une foi qu'ils ne possédaient pas ? Et pourquoi Paul les auraient-ils livrés à Satan pour qu'ils apprennent à ne plus blasphémer et être ainsi réintégrés dans le Corps de Christ ? Si ce ne sont pas des Élus, ils n'apprendront pas à ne pas blasphémer.

Donc, ce sont des Élus qui ont perdu la foi et, dans une tentative ultime pour les sauver, Paul les exclut de l'Église pour les faire sérieusement réfléchir. Paul considérait ces personnes comme des membres du Corps de Christ qui s'étaient égarées et, en bon pasteur de Dieu, Paul voulait les secouer pour les ramener au pâturage.

« Elle ***sera*** néanmoins sauvée en mettant des enfants au monde, ***pourvu qu'elle persévère dans la foi, dans la charité, et dans la sanctification, avec modestie*** » (1 Timothée 2:15).

Parlant spécifiquement de la croyante dans l'Église, Paul dit qu'elle sera sauvée, au futur, vraisemblablement à la Résurrection, en y mettant toutefois une condition : il faut qu'elle persévère dans la foi, dans la charité et dans la sanctification, et ce avec modestie. Il est écrit ici noir sur blanc que le salut est **conditionnel**. Encore une fois, répétons-le : cette persévérance n'est pas une œuvre pour se mériter le salut ; il s'agit d'un baromètre indiquant où se situe le ou la chrétien(ne) dans son cheminement de **conservation** du salut. La personne qui se convertit, c'est-à-dire, qui accepte l'offre de salut du Père au ciel, reçoit le Saint-Esprit pour lui donner la capacité de conserver en elle cette perle de grand prix, mais elle doit ensuite remplir une condition, soit de travailler à son salut, c'est-à-dire, de garder jalousement cette perle précieuse jusqu'à la fin. Puis, Dieu transformera cette perle en vie éternelle. Cela est relativement simple à comprendre, mais il faut avoir la bonne assise, ce que les calvinistes et les arminiens ne sont pas allés chercher.

« Prends garde à toi, et à la doctrine, ***persévère en ces choses, car en faisant***

cela tu te sauveras, et ceux qui t'écoutent » (1 Timothée 4:16).

Une autre manifestation évidente du salut conditionnel. Paul dit clairement à Timothée qu'il se sauvera s'il persévère à prendre garde à la saine doctrine. Et non seulement lui, mais aussi ceux qui l'écoutent. Paul établit la condition du salut de façon nette, précise et sans équivoque. Ce n'est pas calviniste, c'est biblique. La possibilité existe bel et bien qu'en théorie l'on puisse perdre le salut en ne demeurant pas dans la saine doctrine et en ne persévérant pas dans la foi. Peut-on croire qu'il y ait eu des gens qui, ayant pourtant censément lu ce verset, puissent avoir concocté une doctrine « chrétienne » qui affirment exactement le contraire ?

« *Je veux donc que les jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent leur ménage, et **qu'elles ne donnent aucune occasion à l'adversaire de médire. Car quelques-unes se sont déjà détournées après Satan*** » (1 Timothée 5:14-15).

Paul s'adressait aux veuves de l'Église, pas aux non-converties. Il les enjoignait à éviter les pièges de Satan, ayant préalablement été témoin que plusieurs y étaient tombées. Comment cela aurait-il été possible dans le contexte calviniste où il est préconisé que le Saint-Esprit nous conduit comme des robots préprogrammés et qu'il nous est impossible de perdre le salut ? Et l'on sort le passage fétiche que l'on n'a pas compris :

« *Et moi, je leur donne la vie éternelle, et **elles ne périront jamais ; et personne ne les ravira de ma main.** Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous ; et **personne ne les peut ravir des mains de mon Père*** » (Jean 10:28-29).

Après avoir cité ce passage, on lui accole Romains 8:37-38 pour renchérir l'argument : « *Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Principautés, ni les Puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature, **ne nous pourra séparer de l'amour de Dieu, qu'il nous a montré en Jésus-Christ notre Seigneur.*** » En citant ces versets, le calviniste prend pour acquis que la personne-même est nécessairement incluse dans la liste de ceux qui ne peuvent nous arracher des mains de Dieu. Mais ce n'est que son interprétation. Les passages ne disent pas cela. Vous avez lu des passages - et il y en a encore d'autres à venir - qui démontrent

clairement que la personne-même peut glisser des mains de Dieu et se perdre. La Bible démontre donc que toute personne ou puissance extérieure à soi ne peut nous obliger à quitter la main de Dieu, mais, de par notre libre arbitre, nous pouvons personnellement nous enlever de la main de Dieu.

Les calvinistes se rendent-ils compte que, si le salut était inconditionnel, Satan se retrouverait au chômage et qu'il devrait se chercher un coin de l'univers pour se retirer avec ses démons ? En effet, que lui aurait-il servi de tenter Adam et Ève si leur sort final était déjà scellé d'avance ?

Or, Satan est bel et bien au travail« *car le diable, votre adversaire, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer* » nous dit l'apôtre, dans 1 Pierre 5:8. Oui, Satan sait qu'il ne peut nous arracher des mains de Dieu, mais il sait aussi qu'il peut chercher à nous influencer pour que nous quittions **de nous-mêmes** les mains de Dieu de par notre libre-choix. La possibilité existe.

Satan est « *le Prince de la puissance de l'air, qui est l'esprit qui agit maintenant avec efficace dans les enfants rebelles à Dieu* » (Éphésiens 2:2). Il lance ses ondes « radio » pour que nous les captions spirituellement et nous avons le choix de les écouter ou pas. Si nous n'avions pas le libre-choix, cela lui serait impossible.

Quel est son mode d'opération ? L'adversaire médite de nous, il parle de nos défauts devant Dieu pour nous nuire. Relisez le premier chapitre du livre de Job et voyez ce qu'il fait contre chacun d'entre nous. Si nous nous relâchons dans notre conduite, Satan cherchera à nous convaincre que nous devrions quitter la main de Dieu. Donc, nous ne devons pas lui en laisser l'occasion, nous dit Paul.

« *Car c'est la racine de tous les maux que la convoitise des richesses, de laquelle **quelques-uns étant possédés, ils se sont détournés de la foi, et se sont enserrés eux-mêmes dans plusieurs douleurs*** » (1 Timothée 6:10).

Au sein des peuples de la terre, un grand nombre de gens sont possédés par la convoitise des richesses, car la richesse achète le pouvoir. Mais ce n'est pas d'eux dont parle Paul, ici. Ce sont ceux qui ont eu la foi pour se convertir et qui, par la suite, se sont détournés de cette foi parce qu'ils n'ont pas combattu le désir charnel d'avoir des richesses. S'ils ne s'en sont pas repentis ultérieurement, ils ont perdu le

salut en souffrant. Il est étrange que les calvinistes aient pensé qu'il est impossible de se détourner de la foi, s'ils ont lu ce verset.

« ***Combats le bon combat de la foi ; saisis la vie éternelle***, à laquelle aussi tu es appelé, et dont tu as fait une belle profession devant beaucoup de témoins » (1 Timothée 6:12).

Toujours et encore cet appel au combat actif pour conserver la foi. Et Paul ajoute que Timothée doit ainsi s'emparer de la vie éternelle, donc accomplir une œuvre active et non passive. Combien de fois l'apôtre Paul l'a-t-il exprimé par de fortes exhortations, pourfendant par avance les fausses doctrines qui allaient succéder ? Le chrétien ne peut tout simplement pas se contenter de laisser aller les choses passivement, car ainsi, il ne pourra conserver le salut. C'est donc avec vigueur que Paul encourageait son disciple Timothée. Voyez la suite :

« Toi donc, ***endure les travaux***, comme un ***bon soldat*** de Jésus-Christ. Nul ***qui va à la guerre*** ne s'embarrasse des affaires de cette vie, afin qu'il plaise à celui qui l'a enrôlé pour la guerre. De même, ***si quelqu'un combat dans la lice, il n'est point couronné s'il n'a pas combattu selon les lois***. Il faut aussi que ***le laboureur travaille premièrement***, et ensuite il recueille les fruits ... Pour lequel [l'Évangile] ***je souffre beaucoup de maux***, jusqu'à être mis dans les chaînes, comme un malfaiteur ; mais cependant la parole de Dieu n'est point liée ... ***Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui ; si nous le renions, il nous reniera aussi***. Si nous sommes des perfides, il demeure fidèle : il ne se peut renier soi-même ... ***Etudie-toi de te rendre approuvé à Dieu***, ouvrier sans reproche, enseignant purement la parole de la vérité » (1 Timothée 2:3-6, 9, 12-13, 15).

Ce ne sont pas les exhortations au combat chrétien qui manquent dans ce passage. Notez bien qu'il ne s'agit pas d'œuvres pour gagner le salut, mais pour le conserver. Paul compare le cheminement du chrétien au combat du soldat. Il dit également que, tel un cultivateur labourant son champ avant de goûter aux fruits de son travail, de même doit travailler le chrétien pour conserver le don qui lui a été fait du salut avant d'en bénéficier lors de la Résurrection. Depuis des millénaires, il se trouve des persécutions dans la vie des chrétiens et beaucoup souffrent pour leur foi. Si nous ne travaillons pas, si nous ne combattons pas, nous n'aurons pas la force de résister

aux pressions du monde, à ses attraites et à ses activités malsaines, et éventuellement nous pourrions renier Jésus-Christ.

Alors Lui aussi nous reniera en nous retirant le salut qu'Il nous avait offert, car Il aura vu que notre choix a changé et que nous sommes retombés dans les ténèbres spirituelles. Il n'y a pas à sortir de là, car « *comment **échapperons-nous, si nous négligeons un si grand salut, qui ayant premièrement commencé d'être annoncé par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'avaient ouï ?*** » (Hébreux 2:3). La négligence peut assurément mener à la perte de notre salut. Bien entendu, cela s'avérerait une mise en garde complètement futile si notre salut était déjà pré-ordonné et prédéterminé par Dieu, car ce serait alors mettre en doute la capacité de Dieu de sauver. Or, Paul doutait plutôt de la volonté de certains membres de l'Église à vouloir persévérer avec fermeté dans la foi et il cherchait à les secouer de leur torpeur.

« *Mais Christ comme Fils est sur sa maison ; et nous sommes sa maison, **pourvu que nous retenions ferme jusques à la fin l'assurance, et la gloire de l'espérance ... Mes frères, prenez garde qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un mauvais cœur d'incrédulité, pour se révolter du Dieu vivant.*** Mais exhortez-vous l'un l'autre chaque jour, pendant que ce jour nous éclaire ; de peur que **quelqu'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché. Car nous avons été faits participants de Christ, pourvu que nous retenions ferme jusqu'à la fin le commencement de notre subsistance** » (Hébreux 3:6, 12-14).

C'est définitif, Paul ne croyait pas en un salut inconditionnel et prédéterminé. Vous noterez qu'en s'adressant aux Juifs convertis de l'Église, il emploie le pronom « nous » en s'incluant dans les recommandations qu'il donne ; il n'y a donc pas de doute qu'il s'adressait à des disciples qu'il appelait « mes frères », ceux qui sont faits participants de Christ pour hériter la vie éternelle à Ses côtés. Aussi, il y a toujours cette condition de garder fermement la foi, c'est-à-dire, l'assurance et la gloire de l'espérance d'entrer dans la véritable subsistance.

« **Craignons donc que quelqu'un d'entre vous**[chrétiens hébreux connaissant la loi de l'ancienne alliance] **négligeant la promesse d'entrer dans son repos** [le Royaume, la vie éternelle] **ne s'en trouve privé** : car il nous a été évangélisé,

comme il le fut à ceux-là [Israélites dans le désert] ; mais la parole de la prédication ne leur servit de rien, parce qu'elle n'était point mêlée avec la foi [qui vient avec le Saint-Esprit que les Israélites ne possédaient pas, sauf une poignée d'Élus] dans ceux qui l'ouïrent. Mais pour nous [chrétiens] qui avons cru, nous entrerons dans le repos [la vie éternelle], suivant ce qui a été dit : c'est pourquoi j'ai juré en ma colère, si jamais ils entrent en mon repos [le Royaume éternel] ; quoique ses ouvrages fussent déjà achevés dès la fondation du monde » (Hébreux 4:1-3).

Paul parle donc du Royaume de Dieu, la vie éternelle auprès de Christ, comme du « repos ». Ne nous avertit-il pas ici de craindre toute négligence, en nous comparant aux Israélites qui, en conséquence de leur propre négligence, perdirent le privilège d'entrer dans la terre promise et moururent au désert ? Mais nous, qui avons l'Esprit pour nous guider, perdrons bien davantage si nous ne nous en tenions à notre choix initial pour Dieu. La vie éternelle est en jeu ; nous pourrions en être privés. Croyant avec raison que nous ne nous sommes pas mérité le salut qui nous a été réservé à chacun d'entre nous avant la fondation du monde, les calvinistes en tirent toutefois la conclusion erronée que nous ne pouvons pas le perdre.

Or, ici, Paul est encore une fois clair, net et précis : le chrétien négligent perdra son salut s'il n'y travaille pas. Dans le contexte de la perte du salut, relisons un passage important que nous avons déjà étudié :

*« Or il est impossible que **ceux qui ont été une fois illuminés, et qui ont goûté le don céleste, et qui ont été faits participants du Saint-Esprit, et qui ont goûté la bonne parole de Dieu, et les puissances du siècle à venir ; s'ils retombent, soient changés de nouveau** par la repentance, vu que, quant à eux, **ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, et l'exposent à l'opprobre** » (Hébreux 6:4-6).*

Malgré ce que disent les calvinistes, cette parole de Paul inspirée par Dieu concerne les Élus de Dieu, membres de l'Église qui ont été illuminés par l'Évangile lequel ils ont goûté pour se nourrir spirituellement. Ils sont participants du Saint-Esprit, comme ils sont participants de Christ, tel que nous venons de le voir dans Hébreux 3:14. C'est de par leur propre choix qu'ils retombent, c'est-à-dire qu'ils retournent aux ténèbres de la mort spirituelle. Mais ce dernier choix est irrévocable et sans

repentance, car Christ ne sera pas sacrifié une seconde fois pour eux.

S'ils rejettent le sacrifice unique de Jésus-Christ, ils perdent le salut. Point final. Ce passage n'a rien de calviniste et ceux qui prêchent cette théorie frauduleuse doivent le tordre et en changer le sens pour ne pas en être eux-mêmes écorchés. Cela commence à faire beaucoup de passages bibliques qui ne vont pas du tout dans le sens de la théorie de Calvin. Et en voici d'autres :

*« Or nous souhaitons que chacun de vous **montre jusqu'à la fin** le même soin pour la pleine certitude de l'**espérance**. **Afin que vous ne vous relâchiez point**, mais que vous imitiez ceux qui par la foi et par la patience héritent ce qui leur a été promis »* (Hébreux 6:11-12).

Remarquez la constance dans les propos de l'apôtre Paul. Pour lui, le salut est une espérance, mais les calvinistes le voient comme un fait accompli. Si c'était le cas, pourquoi Paul exhorterait-il les chrétiens à ne pas se relâcher ? Parce que Paul comprenait la possibilité de perdre le salut et mettait souvent les frères et sœurs en garde contre tout endormissement spirituel.

*« Car **si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés**. Mais une attente terrible de jugement, et l'ardeur d'un feu [le feu de la géhenne, pas « l'enfer »] qui doit dévorer les adversaires. Si quelqu'un avait **méprisé** la Loi de Moïse, il mourait sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins[sentence sous l'ancienne alliance, première mort immédiate]. De combien pires tourments pensez-vous donc que sera jugé digne **celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, et qui aura tenu pour une chose profane le sang de l'alliance, par lequel il avait été sanctifié**,[rendu saint par son incorporation dans l'Église de Christ par le Saint-Esprit]**et qui aura outragé l'Esprit de grâce** ? Car nous connaissons celui qui a dit : c'est à moi que la vengeance appartient, et je le rendrai, dit le Seigneur. Et encore : le Seigneur jugera son peuple [les membres du Corps de Christ]. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. Or rappelez dans votre mémoire **les jours précédents**, durant lesquels **après avoir été illuminés**[tirés de la mort spirituelle ténébreuse à la vie lumineuse en Christ], vous avez soutenu un grand combat de souffrances[le combat du chrétien] »* (Hébreux 10:26-32).

Les membres de l'Église de descendance hébraïque devaient subir des pressions énormes de leur voisinage pour que Paul les entretienne de la sorte. Encore une fois, d'entrée de jeu, Paul emploie le « nous » en disant « *si **nous** péchons volontairement* », en sous-entendant que la possibilité lui en était offerte aussi, lui, apôtre de Christ. Mais que voulait dire Paul par « pécher volontairement » ? Certains membres de l'Église croient avoir commis le péché impardonnable parce qu'ils étaient conscient que ce qu'ils faisaient était mal, mais ils l'ont fait quand même. Et, suite à cela, ils pensent que Dieu ne leur pardonnera pas, tant et si bien que, quoique repentants, ils tombent dans le désespoir, se croyant irrémédiablement perdus. Or, le fait même qu'ils se repentent montre qu'ils n'ont pas commis le péché impardonnable.

Y a-t-il des péchés qui soient si graves que Dieu ne peut pas les pardonner ? Qu'a dit le Christ ? « *En vérité je vous dis, que **toutes sortes de péchés** seront pardonnés aux enfants des hommes, et aussi **toutes sortes de blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé*** » (Marc 3:28). Christ a ce pouvoir de pardonner les péchés : « *Or afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de pardonner les péchés, (il dit au paralytique) : je te dis, lève-toi, charge ton petit lit, et t'en va en ta maison* » (Luc 5:24). L'apôtre Jean Lui reconnaissait ce pouvoir : « *Car c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchés, **et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde*** » (1 Jean 2:2). Tous les péchés de tout le monde peuvent être pardonnés !

Mais attention, pas pardonnés **par avance**, comme certains en ont déduit à cause de leur tendance calviniste ou arminienne. On ne peut pas être pardonné si l'on n'a pas demandé pardon. Dieu attend que nous nous présentions devant Lui repentants et humbles pour reconnaître notre faute et Lui demander d'appliquer le sang de Christ sur nous. C'est aussi pour cela que le péché impardonnable existe : le pécheur ne se présente pas devant Dieu pour être pardonné et donc, Dieu ne peut pas lui pardonner.

Or, Paul spécifie ensuite que le type de péché dont il parle fait en sorte qu'il ne reste plus de sacrifice pour lui. L'apôtre Jean a parlé de ce péché, en disant : « *Il y a un péché à la mort ; je ne te dis point de prier pour ce péché-là.* » (1 Jean 5:16). Il parle du péché qui mène à la seconde mort. C'est de ce péché dont il est question ici. Pour

une meilleure compréhension de ce qu'on appelle « le péché impardonnable », nous vous suggérons de lire notre document **D.572 Le combat du chrétien**.

Dans le calvinisme, le péché impardonnable n'existe pas dans la vie du chrétien. Mais nous en voyons pourtant la réalité dans ce passage de Paul aux Hébreux. Une personne **convertie** qui commet un péché de façon délibérée, par défi à Dieu, parce qu'elle croit injuste que Dieu le lui interdise, ne cherchera plus le pardon et attendra le feu de la géhenne plutôt que de se plier à Dieu. Et Paul décrit ensuite cette attitude.

Comprenons tout de suite que Dieu pose une condition *sine qua non* : l'homme doit se repentir volontairement de son péché, se présenter devant Dieu et demander pardon. La personne qui commet un péché impardonnable, c'est celle qui refuse volontairement de se repentir et ainsi, ne se présente pas devant Dieu pour se faire pardonner.

Si le poids du péché d'une personne lui est si pesant qu'elle sombre dans une dépression spirituelle, il faudra que ses frères et sœurs dans le Seigneur viennent à son aide et plaident en sa faveur auprès de Dieu. Mais il ne s'agit pas du péché impardonnable, quoi qu'il pourrait y mener s'il n'est pas réglé.

« *Si quelqu'un voit son frère pécher d'un péché qui n'est point à la mort, **il priera pour lui, et Dieu lui donnera la vie** ; savoir à ceux qui ne pèchent point à la mort. **Il y a un péché à la mort** ; je ne te dis point de prier pour ce péché-là* » (1 Jean 5:16).

Précisons que la mort dont parle Jean est la seconde mort, pas la première que tout le monde doit traverser, même les Élus, et de laquelle tout le monde sera ressuscité. Jean spécifie bien que tous les péchés ne conduisent pas à la seconde mort... sauf un. Revenons au passage d'Hébreux 10.

C'est ce péché à la mort qu'explique Paul aux Hébreux. Pourquoi ce péché mène-t-il à la seconde mort ? Parce qu'il est fait de manière intentionnelle avec refus de s'en repentir. C'est ce qui fait que Dieu ne peut pas lui pardonner. La personne méprise la loi de Christ comme l'on avait jadis méprisé les lois de Moïse. Elle foule aux pieds le sacrifice de Christ par lequel elle avait pourtant été sanctifiée auparavant et elle

outrage ainsi le Saint-Esprit qui l'habite (mais la quitte). Seul un converti remplit ces conditions ; les non-convertis n'ont pas encore connu le sacrifice de Christ, ils n'ont jamais été sanctifiés et n'ont pas eu le Saint-Esprit.

Un peu plus loin, Paul recommande à ces personnes de se rappeler les premiers temps de leur conversion, quand ils ont été tirés des ténèbres de la mort spirituelle et furent illuminés par l'Évangile de Christ. Ces personnes sont destinées au salut, mais elles finissent par se négliger au point d'éteindre le Saint-Esprit et elles ne se rappellent plus des pensées divines de la Parole qu'elles ont cessé de lire. Leurs propres pensées charnelles d'antan reprennent le dessus, et elles remettent en question la notion du bien et du mal en confondant les deux. Finalement, elles ne savent plus pourquoi Dieu interdit certaines choses et croient que Dieu est injuste de les en priver. Elles entrent en rébellion ouverte contre Dieu et Celui-ci ne peut les accepter dans Son Royaume. Il efface leur nom du Livre de Vie de l'Agneau et devra les exterminer, ce à quoi Il ne prend vraiment pas plaisir. Mais c'est le choix de cette personne. Apparemment, Calvin & Cie n'ont rien vu de tout cela.

« *Ne perdez point **cette fermeté que vous avez fait paraître**, et qui sera **bien récompensée*** » (Hébreux 10:35).

En continuité avec ce que Paul dit plus haut dans ce chapitre, il souligne encore la possibilité de perdre notre fermeté dans la foi. Il faut donc que l'Élu persévère avec fermeté dans le choix qu'il a fait de suivre Jésus-Christ avec foi en toutes choses. Non seulement héritera-t-il la vie éternelle, mais il récoltera aussi des récompenses : « *Or voici, je viens bientôt ; et ma **récompense** est avec moi, pour rendre à chacun selon son œuvre* » (Apocalypse 22:12). Ce verset apparaît étrange au calviniste convaincu que le croyant n'a rien à faire pour son salut. D'après lui, toutes les œuvres sont le fait de Dieu ; par conséquent, Il devrait être le seul récompensé, non ? « *Et tant celui qui plante, que celui qui arrose[les pasteurs de Dieu], ne sont qu'une même chose ; mais **chacun recevra sa récompense selon son travail*** » (1 Corinthiens 3:8).

« *C'est pourquoi aussi nous **nous efforçons de lui être agréables**, et présents, et absents. Car il nous faut tous comparaître devant le Tribunal de Christ, afin que **chacun remporte en son corps selon ce qu'il aura fait, soit bien, soit mal*** » (2

Corinthiens 5:9-10).

« *C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui aussi mettra en lumière les choses cachées dans les ténèbres, et qui manifestera les conseils des cœurs ; et **alors Dieu rendra à chacun sa louange*** » (1 Corinthiens 4:5).

Le calviniste doit demeurer perplexe quand il lit ces passages... « De quelles récompenses est-il question ? Quelles sont ces œuvres pour lesquelles Dieu nous louangera ? N'a-t-Il pas tout fait à notre place ? Veut-Il nous récompenser de n'avoir rien fait ? » Or, nous voyons que tout cela découle du libre arbitre de l'homme, de son libre choix d'avoir œuvré de bon cœur pour le Seigneur. On ne peut contourner ce fait. Dieu n'aurait aucune raison de récompenser une œuvre dont Il serait l'unique auteur en l'homme, autrement, il faudrait qu'Il Se récompense Lui-même. En fait, ce qui mêle les calvinistes, c'est qu'ils n'arrivent pas à faire la différence entre les œuvres de la loi et les œuvres de la foi.

« *Or le juste **vivra de la foi** ; mais **si quelqu'un se retire**, mon âme ne prend point de plaisir en lui. Mais pour nous, **nous n'avons garde de nous soustraire à notre Maître ; ce serait notre perdition ; mais nous persévérons dans la foi, pour le salut de l'âme*** » (Hébreux 10:38-39).

Nous serions curieux de voir comment un calviniste peut interpréter ce genre de passage parlant de persévérance et de la perdition d'une façon aussi limpide. Mais dans leurs messages et leurs écrits, ils se gardent bien de le relever et de le commenter. Paul y démontre qu'il est effectivement possible de se retirer du Corps de Christ en perdant la foi. Nous ne devons pas nous soustraire à notre Seigneur et Maître, mais nous devons savoir que c'est théoriquement possible. C'est pourtant simple à comprendre : nous recevons le don de la foi, mais si nous ne persévérons pas dans cette foi, nous la perdons et donc aussi le salut. Il n'y a pas d'interprétation personnelle à donner à ce passage de la Bible ; il parle de lui-même. Et Paul ne donne pas du tout l'impression qu'il croyait en un salut inconditionnel que l'on ne puisse rejeter.

« *C'est pourquoi, considérez soigneusement celui qui a souffert une telle contradiction de la part des pécheurs contre lui-même, **afin que vous ne***

succombiez point en perdant courage. Vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang en combattant contre le péché » (Hébreux 12:3-4).

Selon les partisans du concept « une fois sauvé, toujours sauvé », Dieu nous commande entièrement et nous empêche de perdre le salut. D'après cette logique, il nous serait impossible de succomber en perdant courage, ou d'avoir à combattre jusqu'au sang contre le péché ou l'adversité. Mais Paul demeure constant avec la saine doctrine de Christ et il sait que le chrétien assoupi peut perdre son salut. Bien sûr que le Saint-Esprit nous aide, mais Il ne nous « possède » point, comme les mauvais esprits possèdent certaines personnes du monde. L'Esprit de Dieu nous habite sans interférer avec notre libre arbitre. Dieu nous a donné des talents et ce qu'il faut pour les développer. Il est Maître du temps et des circonstances et Il ne permet pas que nous soyons testés au-delà de nos forces. Il pourvoit au moyen de sortir de nos épreuves. Mais nous avons constamment le choix de faire ce que nous devons faire.

*« Prenant garde **qu'aucun ne se prive de la grâce de Dieu** ; que quelque racine d'amertume bourgeonnant en haut ne vous trouble, et que plusieurs ne soient souillés par elle »* (Hébreux 12:15).

Encore un avertissement de l'apôtre qui s'avérerait inutile si le chrétien ne pouvait perdre le salut, car une fois investi de la grâce de Dieu, il ne pourrait plus s'en départir. Dieu le lui imposerait. Paul rappelle sans cesse la prudence et la vigilance face aux pièges sataniques dans ce monde - ici, une quelconque racine d'amertume s'insinuant dans notre esprit.

*« Obéissez à vos Conducteurs, et soyez-leur soumis, **car ils veillent pour vos âmes, comme devant en rendre compte** ; afin que ce qu'ils en font, ils le fassent avec joie, et non pas à regret ; car cela ne vous tournerait pas à profit »* (Hébreux 13:17).

Autre verset qui sonne de façon discordante dans le contexte calviniste, car, en effet, pourquoi les pasteurs devraient-ils rendre compte des âmes qui leur sont confiées si les enfants de Dieu sont entièrement pris en charge par Lui qui ne leur accorde pas le libre arbitre ? Dans la théologie calviniste, les pasteurs ne devraient avoir aucune responsabilité vis-à-vis de leurs ouailles. Mais Paul ne voyait pas les choses de la

même manière et n'oublions pas qu'il avait été instruit directement par Jésus-Christ.

« *Et si le juste est **difficilement sauvé**, où comparâtra le méchant et le pécheur ? Que ceux-là donc aussi **qui souffrent par la volonté de Dieu, puisqu'ils font ce qui est bon** lui recommandent leurs âmes, comme au fidèle Créateur » (1 Pierre 4:18-19).*

Le calvinisme nous dit que le salut est inconditionnel, car il est complètement assuré et prédéterminé par Dieu qui met tout en place pour sécuriser la personne choisie. Celle-ci n'a donc qu'à se laisser vivre doucement et patiemment. Or, Pierre nous dit que le juste est difficilement sauvé - mais il n'y a rien de difficile à Dieu - parce qu'il souffre parfois de grandes persécutions. On n'a qu'à relire à cet effet les épreuves terribles qu'ont subies certains frères et sœurs, dans Hébreux 11:35-38. Ce n'est pas que Dieu veuille nous faire du mal, car nous avons déjà vu qu'Il n'est pas tenté par le mal. Mais Il Se sert du mal que Satan, ses hommes méchants, nos propres décisions et nos propres maladresses nous infligent afin de nous faire comprendre certaines précieuses leçons de vie. Or, ce serait impossible si nous n'avions pas le libre arbitre pour choisir. Cette liberté de penser que Dieu nous a donnée s'avère essentielle afin de grandir dans la foi et apprendre à réfléchir comme Jésus-Christ.

« *C'est pourquoi, mes frères, **étudiez-vous plutôt à affermir votre vocation, et votre élection** ; car en faisant cela **vous ne broncherez jamais**. Car **par ce moyen l'entrée au Royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera abondamment donnée** » (2 Pierre 1:10-11).*

En parfait accord avec l'apôtre Paul, et en parfaite contradiction avec Calvin & Cie, l'apôtre Pierre voit des conditions incontournables au salut. En effet, lui aussi exhorte les disciples à s'affermir dans la foi pour ne pas broncher ou être ébranlés. Car c'est par ce moyen qu'il leur sera ensuite accordé d'entrer dans le Royaume de Dieu. S'ils ne s'affermissent pas eux-mêmes dans la foi, il y a danger de broncher, de devenir passif et d'éteindre le Saint-Esprit.

« *Vous donc mes bien-aimés, puisque vous en êtes déjà avertis, **prenez garde qu'étant emportés avec les autres par la séduction des abominables, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté**. Mais **croissez en la grâce et en la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ**. A lui soit gloire*

maintenant, et jusqu'au jour d'éternité, Amen ! » (2 Pierre 3:17-18).

Décidément, cette affaire de « salut inconditionnel » n'a pas de rapport avec ce que révèlent les apôtres. Ici, Pierre donne un grave avertissement aux frères et sœurs en Jésus-Christ, ceux de son époque comme ceux d'aujourd'hui. Il nous exhorte à être alertes et à ne pas nous laisser séduire, comme certains autres, par les attraits brillants des abominables pervers du monde qui ont exercé une pression séductrice sur ceux qui se sont ramollis. Ils pourraient déchoir de leur statut de sauvés sans avoir soupçonné le danger.

C'est pour cette raison qu'il faut étudier la Parole de Dieu avec plus de minutie afin de croître dans la connaissance et dans la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ. Aller une fois la semaine à l'assemblée de notre église préférée afin d'écouter les propos apparemment rassurants de notre pasteur favori n'est pas suffisant pour connaître Jésus-Christ et Ses instructions. Il faut vérifier soi-même ce qu'Il a dit et ce qu'Il a inspiré à Ses apôtres de dire.

Le risque de déchoir est réel, sinon Pierre ne l'aurait pas écrit. Il est invraisemblable que l'on ne sache pas comprendre cet enseignement si clair et si important.

*« Bienheureux sont **ceux qui font ses commandements, afin qu'ils aient droit à l'Arbre de vie, et qu'ils entrent par les portes dans la Cité** » (Apocalypse 22:14).*

En comprenant le symbolisme du livre de l'Apocalypse, nous savons que l'Arbre de vie représente le Saint-Esprit et que la Cité représente l'Épouse de Christ, c'est-à-dire, l'Église. Donc, celui qui veut observer les commandements de Christ a droit au Saint-Esprit et peut entrer dans l'Église, le Corps de Christ. Pour ce faire, il doit s'attendre à livrer un combat au travers de son cheminement de chrétien. Or, dans le calvinisme, peu importe que nous voulions observer ou non la loi de Christ, puisque nous sommes inmanquablement sauvés de toute manière, car, par Son Esprit, Dieu nous contraint à obéir et nous n'avons pas le choix. Évidemment, ce concept ne peut procéder d'un Dieu d'amour, mais d'un Tyran suprême qui veut prouver Sa souveraineté sur Ses créatures.

Les innombrables passages des Écritures nous conseillant fortement de ne pas

pécher sont inexplicables par la lorgnette du calvinisme. Car si l'on en croit cette interprétation du salut - et l'étrange compréhension de la souveraineté suprême de Dieu dans notre vie, sans compter l'absence de notre libre arbitre - tout cela ne nous amène qu'à une seule conclusion : tout péché que commet un chrétien après sa conversion a été, soit pré-ordonné par Dieu, ou alors Dieu n'a pas été en mesure de nous empêcher de pécher, ce qui sous-entendrait que nous avons un libre-choix, après tout.

Par conséquent, le calvinisme s'avère un blasphème contre Dieu, blasphème dont tous les partisans de Calvin devront se repentir un jour. L'Éternel Dieu ne pré-ordonne pas le mal : et s'Il voulait empêcher quelqu'un de pécher, ne croyez-vous pas qu'Il a toute la puissance pour ce faire ? Cependant, Il laisse à l'homme le choix de pécher ou non et d'en subir les conséquences.

Ce qu'il faut comprendre de l'obsession des calvinistes à assoir leur doctrine de l'Élection inconditionnelle sur la souveraineté de Dieu, c'est qu'il leur fallait une raison pour justifier ce phénomène d'inconditionnalité du salut. Il leur a donc semblé plus sécuritaire d'opter pour la souveraineté de Dieu car, en soi, elle ne peut être remise en question. En effet, Dieu est indiscutablement souverain et Il règne sur toute Sa création. Les Écritures sont claires là-dessus.

« *Je crierai au **Dieu souverain**, au Dieu Fort, qui accomplit son œuvre pour moi* » (Psaume 57:2). « *Il m'a semblé bon de vous déclarer les signes et les merveilles que le **Dieu souverain** a faites envers moi* » (Daniel 4:2). « *Et il [le roi Nébuchadnetsar] fut chassé d'entre les hommes, et son cœur fut rendu semblable à celui des bêtes, et sa demeure fut avec les ânes sauvages ; on le paissait d'herbe comme les bœufs, et son corps fut arrosé de la rosée des cieux, **jusqu'à ce qu'il connût que le Dieu souverain a puissance sur les Royaumes des hommes, et qu'il y établit ceux qu'il lui plaît*** » (Daniel 5:21).

« *Car ce Melchisédec, était Roi de Salem, et **Sacrificateur du Dieu souverain**, qui vint au-devant d'Abraham lorsqu'il retournait de la défaite des Rois, et qui le bénit* » (Hébreux 7:1). Même les démons reconnaissent la souveraineté de Dieu : « *Et criant à haute voix, il dit : qu'y a-t-il entre nous, Jésus, **Fils du Dieu souverain** ? Je te conjure de la part de Dieu, de ne me tourmenter point* » (Marc 5:7). « *Et elle se mit à*

*nous suivre, Paul et nous, en criant, et disant : ces hommes sont **les serviteurs du Dieu souverain**, et ils vous annoncent la voie du salut » (Actes 16:17).*

Dieu règne sur toutes choses, car Il a tout créé : « *C'est moi qui ai fait la terre, et qui ai créé l'homme sur elle ; c'est moi qui ai étendu les cieux de mes mains, et qui ai donné la loi à toute leur armée* » (Ésaïe 45:12).

Ce n'est évidemment pas la souveraineté de Dieu qui est à remettre en question, mais l'interprétation que le calvinisme donne à la nature de l'action qu'exerce cette souveraineté sur le salut des hommes. Il va trop loin en affirmant que toute intervention de l'homme dans son salut serait une menace à la souveraineté de Dieu, une insulte à Sa Toute-puissance. Le fait que Dieu accorde le libre arbitre à l'homme ne vient aucunement diminuer Sa souveraineté. Le libre arbitre n'est pas une œuvre de la loi. Et il n'est pas un outil pour se mériter le salut. Il ne peut donc pas interférer avec la souveraineté de Dieu.

Ce dont les calvinistes ne semblent pas se rendre compte en faisant une pareille assertion, c'est qu'ils rabaissent Dieu au niveau de l'homme en Lui prêtant des sentiments tout humains, ce qui dépeint Sa souveraineté comme étant fort fragile.

Dieu S'est-Il créé des êtres - angéliques et humains - dans le but premier de démontrer Sa souveraineté ? Dieu a-t-Il vraiment à prouver Sa souveraineté ? Dans l'histoire de l'humanité, nous avons l'exemple d'hommes - des rois, des monarques, des empereurs - ayant régné sur des peuples, des nations, des empires. Certains furent bons et généreux, d'autres furent mauvais et tyranniques,

Un bon roi dénué de corruption veille sur son peuple de manière à lui procurer la protection, l'abondance, des lois justes et équitables respectant les droits et libertés des habitants de son royaume. Ce faisant, il n'a pas besoin de se préoccuper de la sauvegarde de sa souveraineté, car elle est automatiquement acquise par les soins qu'il apporte à son peuple. Celui-ci aime son roi et le respecte.

Tandis qu'un mauvais roi, avare, concupiscent, orgueilleux et conscient de ses faiblesses, craint son peuple parce qu'il sait que sa tyrannie risque de ne pas être tolérée bien longtemps. Il installe donc un système de loi oppressif pour rendre ses sujets esclaves et les prive de leurs droits. Il croit que c'est la seule façon d'assurer

sa souveraineté.

Quel genre de Dieu servez-vous ? Dieu est assurément Roi sur Son univers, mais a-t-Il besoin de le prouver à tout moment ? À l'image des tyrans de jadis et d'aujourd'hui, Dieu veut-Il régner par la peur en réprimant sauvagement toute menace de révolte ?

N'est-il pas étrange de penser que Dieu aurait fait des êtres faits de matière physique temporaire, à l'intelligence fort limitée, dans le dessein premier de Se faire reconnaître comme Souverain ? Nous devons admettre qu'une grande majorité n'a même jamais su qu'Il existe. Pourquoi devait-Il S'attendre à ce qu'ils lui rendent reconnaissance ? N'aurait-il pas été plus sensé de créer des êtres déjà immortels et capables de L'adorer immédiatement en tant que leur Souverain ? Il l'a fait en créant les anges. Or, la rébellion de Lucifer et d'un tiers des anges prouve hors de tout doute qu'ils avaient le libre arbitre. Dieu ne les a pas forcés à prendre la bonne décision, Il ne les a pas empêchés de Se détourner de Lui. Mais ils doivent en subir les conséquences.

Dieu ne veut pas de quelqu'un se tenant à Ses côtés contre son gré. Sinon, il n'y a pas d'amour. Et Dieu est amour. Dieu ne demande que des êtres qui désirent se trouver en Sa compagnie, qui débordent de joie en Sa présence. Sinon, Dieu fera cesser l'existence de la personne rétive plutôt que de la voir malheureuse pour l'éternité.

Que vous en semble ? Le choix d'une personne face à l'offre de salut de Dieu est-il une menace à Sa souveraineté ? La personne qui choisit de dire « oui » à cette offre se la mérite-t-elle de ce fait ? Une fois le choix fait d'accepter ce don, la personne n'a-t-elle plus rien à faire ; peut-elle simplement se la couler douce en attendant passivement la Résurrection ?

Après lecture de ce document, vous devriez être maintenant en position de répondre sans difficulté à ces questions.

Que notre Dieu souverain vous secoure dans vos épreuves et vous soutienne dans votre affermissement de la foi. Notre Seigneur et Ses apôtres nous ont enjoints à être des serviteurs utiles et combattifs, à nous exhorter les uns les autres, à

persévérer dans le bon combat. Suivez leurs conseils divinement inspirés et soyez vigilants face aux faux pasteurs, aussi célèbres soient-ils, qui vous endorment avec leurs conceptions erronées parce qu'ils n'ont pas compris le Plan de salut de Dieu pour les hommes et n'enseignent que des fadaises.

Travaillez à votre salut sans vous relâcher.

D.587 - Le Salut - Peut-on le mériter ? Une fois acquis, peut-on le perdre ? - Chapitre 3



LE LIBRE CHOIX EXISTE-T-IL ?

Par Roch Richer

CHAPITRE TROIS

Le libre arbitre

Dans le chapitre précédent, nous avons vu l'importance de bien comprendre la

Deuxième Résurrection afin de saisir le Plan de salut de Dieu pour les hommes. Si cette compréhension échappe au disciple de Christ, cela a un impact inévitable sur toute sa théologie, qu'elle soit d'inspiration arminienne ou calviniste. Le concept du libre arbitre ou libre-choix de l'homme est fortement touché par cet élément clé, car il faut expliquer pourquoi autant d'êtres humains sont soi-disant voués à la perdition.

Rappelons brièvement les formulations calviniste et arminienne en ce qui a trait au libre arbitre. Il faut donner à l'arminianisme qu'il reconnaisse le libre-choix de l'homme en établissant que l'élection est conditionnelle à la foi en Christ, mais il dit aussi que Dieu choisit de sauver ceux qui, selon Sa prescience, auront foi en Lui. Ce n'est pas exactement de l'élection. L'arminianisme dit également que l'homme est sujet à la dépravation totale et ne peut donc de lui-même se plier à la volonté divine et se sauver par ses propres efforts, à moins que son libre arbitre ne soit libéré par la grâce prévenante de Dieu.

L'arminianisme en déduit que Dieu répand partout Sa grâce et attend de voir qui va mordre à l'hameçon. Ce n'est évidemment pas la prédestination biblique où les Élus sont choisis d'avance par Dieu le Père. Ce ne sont pas les hommes qui choisissent Dieu, c'est Dieu qui choisit les hommes : « ***Nul ne peut venir à moi, si le Père, qui m'a envoyé, ne le tire ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour*** » (Jean 6:44). Dieu le Père décide qui va faire partie de l'élection, des prédestinés au salut. Il avait déjà écrit leurs noms dans le Livre de Vie avant la création du monde.

Donc, à la différence de ce que prône l'arminianisme par son élection universelle, Dieu choisit une personne et Son Esprit travaille en elle pour l'amener à la compréhension de l'offre du salut. Une fois que cette grâce a fait son œuvre pour habiliter l'homme à croire, ce dernier peut accepter de bon gré, mais il peut également résister à la grâce de Dieu, toujours en faisant usage de son libre arbitre. L'arminianisme croit avec raison que le vrai croyant peut en venir à se détacher de la foi et périr éternellement comme incroyant.

Le calvinisme prône l'élection inconditionnelle irrésistible. Parce que l'homme est né dans le péché, il n'a par nature aucune inclination à aimer Dieu de tout son cœur, de tout son esprit et de toute sa force. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec ce dernier point. Ce sont les conclusions qu'en tirent les calvinistes qui nous font

tiquer. Car le calviniste en déduit que Dieu doit donc intervenir directement et tout faire Lui-même pour sauver ceux qu'Il a choisi de sauver, qu'ils le veuillent ou non. Car Dieu ne leur laisse pas le choix. C'est Lui qui prédétermine ceux qui seront sauvés par Sa volonté. L'homme n'a pas le libre arbitre et donc pas le choix, car cela, dit le calvinisme, serait compté comme étant une œuvre alors que le salut ne vient pas des œuvres mais de la grâce.

Nous allons voir par les Écritures que, en ce qui concerne le libre arbitre de l'homme, l'arminianisme a en partie raison, tandis que le calvinisme fait complètement fausse route. Le libre-choix de l'homme est au centre de l'appel de Dieu. La négation du libre arbitre, c'est le déni de la faculté de penser et d'agir de l'homme. Cela ne ferait de lui qu'un haut-parleur proférant des louanges dictées par Dieu. Quelle valeur cela pourrait-il avoir à Ses yeux ? Dieu Se louangeant Lui-même par personne interposée ! Dieu ne veut pas d'esclaves serviles ou de robots conditionnés et programmés. Dieu a créé l'homme en chair et en os pour l'amener à accepter volontairement et sans contraintes l'offre de salut que lui fait Dieu pour la vie éternelle.

Dieu n'appelle pas tout le monde pour l'instant, mais seulement quelques-uns qu'Il Se réserve comme sacrificature royale à la tête de laquelle Il installe Son Fils Jésus-Christ comme souverain Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec. Le reste du monde doit attendre la Deuxième Résurrection pour obtenir l'opportunité de répondre à l'appel de Dieu.

Dans les Écritures, Dieu a souvent plaidé avec l'homme pour l'encourager à faire de bons choix, surtout en ce qui regarde le bien et le mal. Dieu n'empêche pas l'homme de faire le mal, mais Il le met fortement en garde contre les conséquences qu'entraîne le mal.

*« Regarde, j'ai mis aujourd'hui **devant toi tant la vie et le bien, que la mort et le mal**. Car je te commande aujourd'hui d'aimer l'Eternel ton Dieu, de marcher dans ses voies, de garder ses commandements, ses ordonnances, et ses droits, **afin que tu vives**, et que tu sois multiplié, et que l'Eternel ton Dieu te bénisse au pays dans lequel tu vas pour le posséder. Mais si **ton cœur se détourne**, et que tu n'obéisses point à ces commandements, et que tu t'abandonnes à te prosterner devant d'autres*

*dieux, et à les servir ; Je vous déclare aujourd'hui que vous périrez certainement, et que vous ne prolongerez point vos jours sur la terre, pour laquelle vous passez le Jourdain, afin d'y entrer et de la posséder. Je prends aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous, que **j'ai mis devant toi la vie et la mort**, la bénédiction et la malédiction ; **choisis donc la vie, afin que tu vives**, toi et ta postérité ; en aimant l'Eternel ton Dieu, en obéissant à sa voix, et en t'attachant à lui ; car c'est lui qui est ta vie, et la longueur de tes jours, afin que tu demeures sur la terre que l'Eternel a juré à tes pères, Abraham, Isaac, et Jacob, de leur donner » (Deutéronome 30:15-20).*

Dans ce passage, il est tout à fait clair que c'est Dieu Lui-même qui commande à l'homme de choisir, d'exercer son libre arbitre. Pourquoi L'aurait-Il fait si le salut et la perdition sont inconditionnels et irrésistibles et que, dans ce contexte, l'homme ne possède pas de libre-choix ? Pourquoi Dieu a-t-Il passé des chapitres entiers à exhorter les enfants d'Israël à **choisir** entre le bien et le mal ? Une personne dont les pensées, les faits et les gestes sont entièrement dirigés par Dieu n'a pas besoin de ces recommandations ; et une personne immanquablement perdue ne peut être encouragée à faire le bien, ce serait une perte de temps puisque le salut ne lui est pas destiné. Nous voyons ici que Dieu commande à l'homme de choisir entre la vie et la mort, entre le bien et le mal. Il n'y a pas d'équivoque, Dieu ne pourrait pas suggérer cela à l'homme s'Il ne lui avait pas préalablement accordé le libre-choix.

Il est probable que David méditait ce genre de passages quand il a écrit : « *Qui est l'homme qui craint l'Eternel ? **L'Eternel lui enseignera le chemin qu'il doit choisir*** » (Psaume 25:12).

Dieu enseigne l'homme sur le chemin qu'Il lui demande de choisir. Il ne lui enseigne pas le chemin qu'Il exige qu'il prenne. Le choix appartient à l'homme. Si le calviniste avait raison, Dieu aurait évité d'utiliser le mot « choisir » dans toute la Bible.

« Lève-toi, et descends dans la maison d'un potier, et là je te ferai entendre mes paroles. Je descendis donc dans la maison d'un potier, et voici, il faisait son ouvrage, assis sur sa selle. Et le vase qu'il faisait de l'argile qui était en sa main, fut gâté, et il en fit encore un autre vase, comme il lui sembla bon de le faire. Alors la parole de l'Eternel me fut adressée, en disant : Maison d'Israël, ne vous pourrai-je pas faire

comme a fait ce potier ; dit l'Éternel ? voici, comme l'argile est dans la main d'un potier, ainsi êtes-vous dans ma main, maison d'Israël. En un instant je parlerai **contre une nation**, et **contre un Royaume**, pour arracher, pour démolir, et pour détruire ; **mais si cette nation contre laquelle j'aurai parlé se détourne du mal qu'elle aura fait, je me repentirai aussi du mal que j'avais pensé de lui faire. Et si en un instant je parle d'une nation et d'un Royaume, pour l'édifier et pour le planter ; et que cette nation fasse ce qui me déplait, en sorte qu'elle n'écoute point ma voix, je me repentirai aussi du bien que j'avais dit que je lui ferais.** Or donc parle maintenant aux **hommes de Juda**, et aux **habitants de Jérusalem**, en disant : ainsi a dit l'Éternel : **voici, je projette du mal contre vous, et je forme un dessein contre vous ; abandonnez donc maintenant chacun sa mauvaise voie, et changez votre voie, et vos actions** » (Jérémie 18:2-11).

Dans les plaidoyers calvinistes, l'on fait souvent référence aux vases de potier comme étant un symbole de chaque individu et pour dire que Dieu a créé des vases d'honneur, c'est-à-dire, des personnes qui seront sauvées, et des vases à usage vil, c'est-à-dire, des personnes condamnées, afin de prouver la prédétermination du sort éternel de chaque être humain. Or, dans ce passage du livre de Jérémie, nous voyons qu'il n'est pas question du salut individuel. Remarquez que le vase n'est pas ici le symbole d'un individu, mais d'une nation entière, d'un royaume dans son ensemble.

Dieu n'explique-t-Il pas ici qu'une nation qu'Il veut édifier et planter, et qui, de par son choix, se met à faire ce qui Lui déplait va en subir de graves conséquences ? Tout comme une nation, que Dieu planifie de détruire, peut choisir de se détourner de ses mauvaises voies et trouver grâce aux yeux de Dieu ? Juda faisait le mal devant l'Éternel et Il projetait de lui rendre ce mal, mais Il exhorte la nation à se repentir. Dieu offre le choix à ce vase vil pour qu'il devienne un vase d'honneur. Son sort n'est pas prédéterminé, même s'il est prévu. Israël et Juda ont toujours eu le choix d'obéir ou non à l'Éternel Dieu. Le récit de l'Ancien Testament est la narration de leur alternance continue du bien au mal et du mal au bien.

« Que si **le méchant se détourne de tous ses péchés** qu'il aura commis, et qu'il garde tous mes statuts, et fasse ce qui est juste et droit, **certainement il vivra**, il ne mourra point. Il ne lui sera point fait mention de tous ses crimes qu'il aura commis, mais il vivra pour sa justice, à laquelle il se sera adonné. **Prendrais-je en aucune**

manière plaisir à la mort du méchant, dit le Seigneur l'Éternel, et non plutôt qu'il se détourne de son train, et qu'il vive ? Mais si le juste se détourne de sa justice, et qu'il commette l'iniquité, selon toutes les abominations que le méchant a accoutumé de commettre, vivra-t-il ? il ne sera point fait mention de toutes ses justices qu'il aura faites, à cause de son crime qu'il aura commis, et à cause de son péché qu'il aura fait ; il mourra pour ces choses-là » (Ézéchiel 18:21-24).

Rappelons encore que le calvinisme amène l'hypothèse que Dieu choisit les individus qu'Il veut irrésistiblement sauver et que tous les autres sont automatiquement voués au feu éternel sans que personne n'ait son mot à dire. Tout est prédéterminé et l'on ne peut rien y faire. Nous sommes forcés au salut ou à la perdition, selon le caprice divin. Sauf qu'un passage des Écritures comme celui-ci fait littéralement voler en éclats cette absurde théorie humaine en démontrant que 1) l'homme possède bel et bien un libre arbitre et 2) il y a possibilité pour le croyant de perdre le salut que Dieu lui donne.

Dans ces versets, il n'est incontestablement pas question d'un salut ou d'une perdition inconditionnels. Le Seigneur met devant l'homme le choix de commettre le péché et d'en subir les conséquences, ou de faire le bien et d'obtenir la vie éternelle. Et voyez que les hommes que les calvinistes supposent être perdus à jamais se voient offrir par Dieu la possibilité de se repentir et d'être aussi sauvés. De même les justes, que les calvinistes considèrent sauvés sans retour en arrière, peu importe leurs actions futures, ont aussi le choix de se détourner de Dieu et de perdre le salut en mourant une seconde fois.

Si Dieu était calviniste, Il n'aurait pas inspiré ce passage qui fait la démonstration du libre arbitre de l'homme. Dieu dit ne prendre aucun plaisir à la mort du méchant et l'encourage à changer sa voie. Ce n'est pas du tout conséquent avec l'idée théorique calviniste où Dieu a fabriqué toute une foule de méchants expressément pour les perdre. En commettant l'iniquité, ne font-ils pas la « volonté » de Dieu qui les réserve pour la mort ? Ne contribuent-ils pas à démontrer qu'Il est « le Boss » ? Pourquoi Dieu serait-Il peiné de leur mort ? Il est facile de constater que le calvinisme est coïncé dans sa conception insensée.

En passant, la mort dont parle ce passage n'est pas la première mort, car tous, les

bons et les méchants, doivent y passer. Et la vie dont parle Dieu est la vie éternelle dont ne pourra bénéficier le méchant. Voyons maintenant ce que dit la suite de ces versets :

« *Quand le **juste se détournera de sa justice**, et qu'il commettra l'iniquité, **il mourra pour ces choses-là** ; il mourra pour son iniquité qu'il aura commise. Et quand le **méchant se détournera de sa méchanceté qu'il aura commise**, et qu'il fera ce qui est juste et droit, **il fera vivre son âme** » (Ézéchiel 18:26-27).*

Sachant que l'homme est souvent dur d'oreille, lent à comprendre, et qu'il faut souvent lui répéter les mêmes choses, Dieu réitère brièvement les instructions données aux versets précédents. Il n'y a rien de calviniste dans cette exhortation divine qui tend plutôt à démontrer que le sort final de l'homme est l'effet de son choix personnel, qui se résume à accepter ou à refuser le salut que Jésus-Christ a mérité pour nous. Voilà donc ce qu'est le libre arbitre de l'homme : bien que nous ne puissions nous-mêmes payer l'amende de nos péchés sans nous priver de la vie éternelle, nous pouvons en être libérés parce que Dieu nous offre de la payer à notre place par le sacrifice qu'Il a fait sur la croix. Nous pouvons accepter cette offre gracieuse, ou nous pouvons la rejeter. Ce choix appartient à l'homme. Cependant, c'est Dieu qui décide **quand** présenter cette offre, pas l'homme. Étant Maître du temps et des circonstances, Dieu sait le moment le plus propice dans la vie d'une personne pour qu'elle comprenne bien quelle offre salutaire lui est faite. La décision du moment ne vient pas de l'homme, contrairement à ce qu'enseigne l'arminianisme, mais de Dieu. Ensuite, la décision d'accepter ou de refuser appartient à l'homme.

Cette capacité de choisir est la raison même pour laquelle Dieu a fait l'homme de chair, de sang et d'os, un être fait d'une matière éphémère et périssable. C'est durant notre vie physique que Dieu nous présente l'offre du salut et de la vie éternelle. Car, si nous acceptons cette offre et persévérons dans notre décision jusqu'à la fin de notre périple charnel, Dieu nous transformera en être spirituel immortel, à la ressemblance de Jésus-Christ ressuscité. Toutefois, si nous refusons cette offre et persistons dans notre décision jusqu'à la fin de notre condition charnelle, Dieu sera alors en mesure de nous faire périr instantanément en nous jetant dans le feu de la géhenne où nous serons anéantis sans laisser de trace. Nos péchés seront détruits et le souvenir même que l'on a de nous sera entièrement

effacé de la mémoire des vivants. Le méchant sera comme s'il n'avait jamais existé. Mais ce n'est pas à cela que Dieu prend plaisir, comme nous venons de le lire.

Le calviniste qui nie le libre-choix de l'homme peut-il expliquer pourquoi Dieu fait passer les hommes par l'étape de la matière physique périssable ? Si Son but est d'avoir des sujets qui vénèrent Sa souveraineté, quelle est l'idée de la matière physique ? N'aurait-Il pas pu nous créer spirituels, prêts à L'adorer immédiatement ?

« *C'est pourquoi je jugerai un chacun de vous selon ses voies, ô maison d'Israël ! dit le Seigneur. **Convertissez-vous, et détournes-vous de tous vos péchés, et l'iniquité ne vous sera point en ruine. Jetez loin de vous tous les crimes par lesquels vous avez péché ; et faites-vous un nouveau cœur, et un esprit nouveau, et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël ? Car je ne prends point de plaisir à la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur l'Eternel. Convertissez-vous donc, et vivez*** » (Ézéchiel 18:30-32).

À nouveau, Dieu exhorte toute la maison d'Israël. Mais pourquoi plaide-t-Il avec les gens du peuple pour qu'ils se convertissent ? Si leur conversion était réglée d'avance et irrésistible, ne serait-il pas inutile et superflu de plaider ainsi ? Or, nous voyons que Dieu leur donne le choix et Il les exhorte à faire le bon choix, car Il n'aimerait pas les voir mourir et nous parlons ici de la seconde mort parce que tous les convertis de l'Ancien Testament sont morts également et attendent la résurrection à la vie éternelle. Dieu ne s'inquiète pas de la première mort, car elle sera vaincue par la vie impérissable. Mais de la seconde mort, il n'y a aucun retour possible.

Vous noterez que Dieu demande le détournement de l'homme de ses péchés tel que préconisé dans l'Église : par la conversion à Dieu, parce que c'est la seule manière possible. Celui qui se convertit reçoit un cœur nouveau dans lequel Dieu écrit Sa loi royale, la loi de Christ ; et un esprit nouveau, c'est-à-dire, le Saint-Esprit qui vient habiter en lui.

« *Dis-leur : je suis vivant, dit le Seigneur l'Eternel, que **je ne prends point plaisir en la mort du méchant, mais plutôt que le méchant se détourne de sa voie, et qu'il vive. Détournez-vous, détournez-vous de votre méchante voie ; et***

pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël ? » (Ézéchiel 33:11).

La répétition fait partie de la méthode d'enseignement. Ainsi, nous voyons encore une confirmation du libre arbitre de l'homme qui a le choix de se repentir ou non de ses mauvaises voies. Il n'y a donc point de prédestination irréversible. Il appartient à l'homme d'accepter librement l'offre de salut de Dieu et de persévérer dès lors dans la voie de la vertu. Poursuivons ce passage du prophète Ézéchiel :

« Toi donc, fils d'homme, dis aux enfants de ton peuple : la justice du juste ne le délivrera point, au jour qu'il aura péché, et le méchant ne tombera point par sa méchanceté, au jour qu'il s'en sera détourné ; et le juste ne pourra pas vivre par sa justice, au jour qu'il aura péché. Quand j'aurai dit au juste qu'il vivra certainement, et que lui, se confiant sur sa justice, aura commis l'iniquité, on ne se souviendra plus d'aucune de ses justices, mais il mourra dans son iniquité qu'il aura commise. Aussi quand j'aurai dit au méchant : tu mourras de mort ; s'il se détourne de son péché, et qu'il fasse ce qui est juste et droit ; si le méchant rend le gage, et qu'il restitue ce qu'il aura ravi, et qu'il marche dans les statuts de la vie, sans commettre d'iniquité, certainement il vivra, il ne mourra point. On ne se souviendra plus des péchés qu'il aura commis ; il a fait ce qui est juste et droit ; certainement il vivra » (Ézéchiel 33:12-16).

Où est-il question d'un sort final prérégulé, dans ce passage ? Tout y est fondé sur le choix que l'homme doit faire devant Dieu. Comprenez qu'il ne s'agit pas de gagner le salut par ses propres œuvres, car la justice du juste ne le délivrera pas. Les péchés dont parle Dieu ici ne sont pas les fautes que nous commettons en transgressant une loi divine, après quoi nous nous repentons. Il s'agit de ce péché qui est impardonnable et dont la punition est fatale : la seconde mort. Le juste qui se détournera de Dieu et rejettera le salut subira cette deuxième mort et on ne se souviendra plus de ses œuvres de justice. Tandis que le méchant qui est frappé par l'Évangile et qui se repent en toute sincérité, choisissant de cesser ses mauvaises voies, sort des ténèbres pour entrer dans la lumière de Christ. Il aura la vie éternelle et on ne se souviendra plus de ses péchés.

Nous voyons que, non seulement les hommes ont-ils le libre arbitre, mais aussi qu'il

est possible à un juste de perdre le salut s'il ne persiste pas dans son choix initial. Ainsi, le libre arbitre est étroitement lié à la possibilité de perdre le salut. Le calvinisme nie le libre arbitre parce qu'il enseigne qu'il est impossible de perdre le salut à celui que Dieu conduit de façon prédéterminée. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux points n'est prouvable par les Écritures, comme nous le lisons ici.

« *Et vous serez haïs de tous à cause de mon Nom ; **mais quiconque persévérera jusques à la fin, sera sauvé*** » (Matthieu 10:22).

Autre petit verset qui passe sous le radar calviniste. Il montre que la perte du salut est possible et qu'il faut persévérer jusqu'à la fin pour être sauvé. Mais dans le calvinisme, ce n'est pas « quiconque » qui persévère, mais Dieu seul, car le croyant n'a pas le choix. Cette exhortation de Jésus est incongrue dans le calvinisme parce qu'elle implique le libre-choix du croyant et sa propre persévérance à la suite de laquelle seulement il sera sauvé.

« *Malheur à toi, Corazin ! malheur à toi, Bethsaïda ! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, eussent été faits dans Tyr et dans Sidon, **il y a longtemps qu'elles se seraient repenties avec le sac et la cendre** ... Et toi Capernaüm, qui as été élevée jusques au ciel, tu seras abaissée jusque dans **l'enfer** ; car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi, eussent été faits dans Sodome, **elle subsisterait encore*** » (Matthieu 11:21, 23).

Dans la théologie de beaucoup d'églises pseudo-chrétiennes modernes, le sort de Tyr et de Sidon, ainsi que de Sodome et Gomorrhe, est scellé et elles vont toutes brûler dans le feu de la géhenne pour l'éternité. Mais, compris avec tout le Conseil de Dieu, ce n'est pas ce que dit ce passage, et il ne le sous-entend même pas. Si les miracles que Jésus a effectués à Corazin, à Bethsaïda et à Capernaüm avaient eu lieu à Tyr, Sidon, Sodome et Gomorrhe, celles-ci se seraient repenties de leurs mauvaises voies et auraient subsisté. Mais elles vivaient dans l'ignorance, et l'ignorance n'est pas condamnée par le feu de la géhenne. Les habitants de toutes ces villes seront ressuscités lors de la Deuxième Résurrection et ils auront l'opportunité de se convertir pour se fondre parmi les nations qui vivront éternellement sous le règne de Dieu. Autre point à noter, « l'enfer » dont parle Jésus ne signifie pas le feu de la géhenne, mais « le séjour des morts », c'est-à-dire, la tombe.

« *Que vous en semble ? Si un homme a cent brebis, et qu'il y en ait une qui se soit égarée, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf, pour s'en aller dans les montagnes chercher celle qui s'est égarée ? **Et s'il arrive qu'il la trouve**, en vérité je vous dis, qu'il en a plus de joie, que des quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées. Ainsi **la volonté de votre Père qui est aux cieux n'est pas qu'un seul de ces petits périsse*** » (Matthieu 18:12-14).

Cette analogie de Christ servait de symbole de l'Église que le Pasteur conduit. Elle décrit une situation que le calvinisme dit impossible, puisque, d'après cette théologie, les chrétiens ne peuvent se perdre parce que l'homme aux cent brebis a clôturé son pâturage de telle sorte qu'aucune brebis ne peut s'échapper. Elles n'ont pas le choix de demeurer dans l'enclos. Or, Jésus a donné cette analogie pour démontrer qu'une brebis du Père peut s'égarer, et même se perdre pour de bon s'il arrive que le Pasteur ne la trouve pas, ce qui signifie qu'un croyant peut changer son choix et refuser de continuer sur la voie du salut. Si le Pasteur la retrouve et la ramène, Il aura sauvé une âme de la perdition. C'est ce que nous voyons à la suite de ce passage...

« *Que si **ton frère** a péché contre toi, va, et reprends-le entre toi et lui seul ; s'il t'écoute, **tu as gagné ton frère**. Mais s'il ne t'écoute point, prends encore avec toi une ou deux personnes ; afin qu'en la bouche de deux ou de trois témoins toute parole soit ferme. Que s'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'Église ; et s'il ne daigne pas écouter l'Église, **qu'il te soit comme un païen et comme un péager*** » (Matthieu 18:15-17).

Encore un coup dur pour le calvinisme. Christ explique que, si un frère de l'Église – ce qui spécifie bien qu'il s'agit d'un membre converti du Corps de Christ – un Élu possédant le Saint-Esprit, commet une faute contre soi, nous pouvons le reprendre afin de lui faire comprendre son péché afin qu'il s'en repente.

Mais le frère peut se laisser gagner par l'orgueil et afficher une attitude rebelle en refusant de comprendre. Nous demandons alors à une ou deux autres personnes de l'Église d'entendre la cause afin de trancher le débat. Or, il se peut que le frère rebelle refuse toujours d'entendre raison, se rebiffe et ne veuille pas reconnaître son tort. Il s'agit maintenant d'un problème d'attitude qui dépasse la simple faute

commise initialement. La cause sera finalement amenée devant toute l'Église. Mais si le comportement orgueilleux et récalcitrant de ce membre persiste, Jésus commande à l'Église de le chasser comme païen de manière à ce qu'il n'affecte pas d'autres membres de l'Église. C'est donc le salut qui est en jeu, ici.

Dans le contexte calviniste, il serait inutile de tenter de sauver un frère de la perdition parce que celui-ci ne peut pas perdre son salut. Pourtant, plusieurs passages nous recommandent de prendre soin les uns des autres, de nous encourager, de nous exhorter, de prier les uns pour les autres... tout genre d'actions qui semblent superflues, voire inutiles, dans le calvinisme. Nous allons d'ailleurs voir ces passages plus loin. Le seul fait que notre Seigneur nous recommande de redresser un frère fautif prouve qu'il existe un réel danger de perdition pour le croyant. Par contre si ce « frère » n'en était pas un dès le départ, comme le suggère la théorie calviniste, et que, selon cette fausse logique, il ne peut obtenir le salut, quoi qu'il fasse, alors à quoi bon tenter de le ramener sur le droit chemin du salut ? Cette recommandation de Christ est en franche discordance avec le calvinisme. Si Dieu a déjà prédéterminé le salut ou la perdition d'une personne, tout le propos de Christ est oiseux, non ? On peut même affirmer que d'essayer de reprendre une personne déjà destinée à la perdition risquerait d'aller à l'encontre de la volonté de Dieu et donc Christ recommanderait quelque chose qui contredirait Son Père. Étant donné que cela est impossible, nous devons nécessairement en conclure que le calvinisme et sa négation du libre arbitre, ainsi que l'élection inconditionnelle, sont des faussetés sans fondement scripturaire.

« C'est pourquoi le Royaume des cieux est semblable à un Roi qui voulut compter avec ses serviteurs. Et quand il eut commencé à compter, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents. Et parce qu'il n'avait pas de quoi payer, son Seigneur commanda qu'il fût vendu, lui et sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait, et que la dette fût payée. Mais ce serviteur se jetant à ses pieds, le suppliait, en disant : Seigneur ! aie patience, et je te rendrai le tout. Alors le Seigneur de ce serviteur, touché de compassion, le relâcha, et lui quitta [acquitta, effaça] la dette. Mais ce serviteur étant sorti, rencontra un de ses compagnons de service, qui lui devait cent deniers ; et l'ayant pris, il l'étranglait, en lui disant : paye-moi ce que tu me dois. Mais son compagnon de service se jetant à ses pieds, le priait, en disant : aie patience, et je te rendrai le tout. Mais il n'en voulut rien faire ; et il s'en alla, et le

mit en prison, jusqu'à ce qu'il eût payé la dette. Or ses autres compagnons de service voyant ce qui était arrivé, en furent extrêmement touchés, et ils s'en vinrent, et déclarèrent à leur Seigneur tout ce qui s'était passé. Alors son Seigneur le fit venir, et lui dit : méchant serviteur, je t'ai quitté toute cette dette, parce que tu m'en as prié ; Ne te fallait-il pas aussi avoir pitié de ton compagnon de service, comme j'avais eu pitié de toi ? Et son Seigneur étant en colère le livra aux sergents, jusqu'à ce qu'il lui eût payé tout ce qui lui était dû. **C'est ainsi que vous fera mon Père céleste, si vous ne pardonnez de tout votre cœur chacun à son frère ses fautes** » (Matthieu 18:23-35).

Il est possible qu'à la première lecture de ce passage, l'on n'ait pas saisi que, par cette parabole, Christ illustre le Plan de salut de Dieu pour les hommes. Mais d'entrée de jeu, Christ dit : « *Le Royaume des cieux est semblable à...* » Jésus parle des deux façons d'effacer nos péchés et nous avons le choix. Cela contredit évidemment le genre de salut que prêche le calvinisme et nous allons voir pourquoi. Dieu ne tolérera pas de péchés non pardonnés, non effacés, dans Son Royaume, et il y a deux moyens de payer l'amende de nos péchés. Le premier, et bien sûr, le plus reconnu, du moins dans le christianisme, c'est par le sacrifice de notre Seigneur Jésus-Christ sur la croix.

Dans la parabole de Christ, le serviteur devait dix mille talents à son Seigneur, somme considérable qu'il n'était manifestement pas en mesure de rembourser. En tant qu'êtres humains pécheurs, nous sommes incapables de payer l'amende de nos péchés afin d'obtenir le salut et la vie éternelle. Dieu le sait parfaitement et a prévu de nous « quitter notre dette » en venant S'offrir en holocauste propitiatoire sur une croix, répandant Son sang à la mort pour couvrir l'amende, nous remettant ainsi la dette et nous rachetant pour Lui.

Or, il y a une seconde façon de payer la dette, et c'est en comprenant bien celle-ci que la première façon devient limpide. Il n'y a qu'une seule manière que l'homme peut payer lui-même la dette de ses péchés face à Dieu : **en mourant**. Pas de la première mort que même les croyants expérimentent. Non, mais la mort seconde, celle que subiront les méchants incorrigibles. Cette seconde mort efface tous les péchés du méchant devant Dieu. Mais le méchant ne vit plus pour en profiter, il cesse totalement d'exister : « *Car les gages [ou salaire] du péché, c'est la mort* ;

mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle par notre Seigneur Jésus-Christ » (Romains 6:23).

La vie éternelle est un don de Dieu nous provenant de l'œuvre sacrificielle de notre Seigneur Jésus-Christ. Ce n'est que par la mort que les péchés sont effacés. Mais la mort du méchant ne lui ouvre pas l'accès à la vie éternelle, car il meurt **dans** ses péchés. Tandis que le croyant à qui le sacrifice de Christ est appliqué ne meurt pas dans ses péchés puisqu'il est devenu sans tache ni ride, la justice de Christ lui étant imputée, et il entrera dans le Royaume divin pour bénéficier de la vie éternelle. Celle-ci n'est accessible que par la mort sacrificielle de Jésus-Christ qui est venu payer l'amende de nos péchés, Lui sans péché, par Sa propre mort d'une valeur infiniment supérieure à celle de tous les hommes qu'Il a créés. Notre propre mort ne nous donne pas accès à la vie éternelle ; elle ne pourrait qu'effacer nos péchés. C'est le sort qui attend les méchants qui ne voudront pas se repentir : Dieu va détruire leurs péchés en les anéantissant eux-mêmes par la seconde mort qui les fera retourner au néant d'où ils ont été tirés. Non seulement leurs péchés sont oubliés, mais leur existence même sera oblitérée de notre mémoire.

Voilà pourquoi il est absurde et anti-biblique de croire que les méchants vont vivre éternellement en rôtissant au feu sans se consumer. Car cela n'effacerait pas leurs péchés, mais les conserverait pour l'éternité. Afin que l'homme puisse accéder à la vie éternelle après sa mort, il faut qu'il meure sans péché, sans tache ni ride, et il n'y a qu'un seul moyen d'y arriver : appliquer sur soi le sacrifice de Christ, le seul homme ayant vécu une vie parfaite sans pécher et qui a accepté de mourir à notre place pour effacer nos péchés à nous. Ainsi, nous revêtons Sa justice, nous sommes sanctifiés et trouvés non-coupables. Et alors seulement nous sommes dignes de la vie éternelle.

Cependant, à tous ceux qui se réclament d'une quelconque variante du calvinisme, la parabole de Jésus démontre que le serviteur, à qui la dette a été gracieusement acquittée, n'a pas suivi l'exemple de son Seigneur, méprisant ainsi le don qui lui a été fait, et n'a pas voulu acquitter la somme minuscule que lui devait son compagnon de service. Après avoir été libéré de sa dette - en langage spirituel, après avoir été pardonné de ses péchés - il a continué à pécher et a fini par perdre sa quittance.

De même, le croyant qui reçoit le pardon de Dieu par Jésus-Christ, peut ensuite retomber dans une vie de péché sans s'en repentir et le salut lui sera ôté. Il payera sa dette par sa mort éternelle. Le calvinisme pourrait-il expliquer ce passage autrement sans faire preuve de mauvaise foi ?

*« Or il est impossible que **ceux qui ont été une fois illuminés**, et qui ont **goûté le don céleste**, et qui ont été faits **participants du Saint-Esprit**, et qui ont **goûté la bonne parole de Dieu**, et les puissances du siècle à venir ; **s'ils retombent**, soient **changés de nouveau par la repentance**, vu que, quant à eux, ils **crucifient de nouveau le Fils de Dieu**, et l'exposent à l'opprobre » (Hébreux 6:4-6).*

Voilà un passage crucial qui indique le libre arbitre de l'homme en rapport direct avec la possibilité pour le croyant de perdre son salut s'il ne persévère pas dans son choix initial lors de son appel. Il est évidemment question du péché impardonnable. Les véritables chrétiens sont illuminés par l'Évangile de Christ, appelé par ailleurs le Soleil de justice (Malachie 4:2), qui donne la connaissance du salut. Pour ce faire, ils doivent recevoir en eux le Saint-Esprit, ce qui les rend participants au Corps de Christ. S'ils retombent, c'est-à-dire, s'ils retournent aux ténèbres de la mort spirituelle de laquelle Dieu les avaient tirés, ils ne seront pas ramenés de nouveau par une seconde mort de Jésus-Christ, car ils font un choix irrévocable de rejeter Dieu, Son Esprit et Son salut.

Paul ne décrit pas une personne qui ne se convertit pas, car il ne serait pas alors question d'une **recrucifixion** de Jésus-Christ. Or, une personne qui accepte la crucifixion de Christ est bel et bien convertie et participe à la réception du Saint-Esprit. Mais d'une plante qui portait du fruit, elle est devenue de la mauvaise herbe...

« Car la terre [celui qui reçoit la semence de Christ, Sa Parole] qui boit souvent la pluie [l'eau vive du Saint-Esprit] qui vient sur elle [par l'action de Dieu], et qui produit des herbes propres à ceux par qui elle est labourée [Dieu laboure et émonde le chrétien], reçoit la bénédiction de Dieu [ultimement la vie éternelle] ; mais celle [la terre caillouteuse, le méchant] qui produit des épines et des chardons [les péchés et l'iniquité], est rejetée, et proche de malédiction [perte du salut] ; et sa fin est

d'être brûlée [dans le feu de la géhenne, la mort seconde] » (Hébreux 6:7-8).

Paul utilise la parabole de Christ du semeur semant dans différents terrains comme avertissement concernant la perte du salut. Mais dans la perspective calviniste, cet avertissement est superflu parce que les chrétiens ne peuvent perdre le salut et les méchants ne peuvent l'obtenir, car la repentance leur est interdite. D'ailleurs, si on y pense, dans le calvinisme, tout appel à la repentance est un exercice futile étant donné que Dieu dirige tout, pensées et actions, et ne laisse aucun choix à l'homme. Or, la Bible foisonne d'appels à la repentance, à la persévérance, au combat, à la discipline spirituelle, à la fermeté dans la foi, et, dans le prochain chapitre, nous allons survoler cet aspect du salut, car il est étroitement relié au libre-choix et en découle.

D.586 - Le Salut - Peut-on le mériter ? Une fois acquis, peut-on le perdre ? - Chapitre 2



LE LIBRE CHOIX EXISTE-T-IL ?

Par Roch Richer

CHAPITRE DEUX

Les lecteurs assidus de la Parole de Dieu, en lisant le Chapitre Un qui résume les doctrines théoriques de l'arminianisme et du calvinisme, auront peut-être déjà distingué certaines faiblesses sérieuses au travers de leurs énoncés doctrinaux en porte-à-faux avec des passages bibliques qui leur seront venus à l'esprit. Ils se seront sentis inconfortables avec l'une ou l'autre de ces théories, ou même les deux. Laquelle est la bonne, la biblique, celle conforme à la Parole de Dieu ? En fait, aucune des deux.

Nous allons maintenant examiner soigneusement pourquoi en citant les Écritures à grand renfort. Avant tout, il ne faut pas se laisser impressionner par le « savant » déploiement théologique de ces hommes célèbres de la haute hiérarchie ecclésiastique. Ils pouvaient être sincères, ils pouvaient être d'une brillante intelligence, mais ils demeuraient des hommes. Et certains d'entre eux ne possédaient certainement pas le Saint-Esprit, constatant le fait qu'ils aient concocté des théories religieuses mensongères détournant les membres de l'Église de Christ de Sa saine doctrine.

Tout homme et toute femme qui a l'Esprit de Christ en soi est en mesure de comprendre les Écritures mieux que tous les érudits du monde qui ne sont possédés que par la passion du religieux, mais qui ne sont pas habités par l'Esprit. De plus, Dieu a promis qu'aux temps de la fin, la connaissance de Sa Parole allait augmenter.

Prenez l'exemple des apôtres. Le Seigneur S'est-Il tenu à la porte des synagogues pour attendre que les élèves des rabbins sortent avec leurs diplômes d'études du Talmud afin de choisir les douze plus charismatiques et prometteurs ? Non, Il Se promenait sur le bord de la grève et a choisi des pêcheurs de poissons ; Il a choisi aussi un péager, alors que ce métier était méprisé de la population judéenne. Dieu

mit Son Esprit en eux et la différence fut frappante :

« *Eux [les sacrificateurs, le capitaine du temple, les sadducéens, tous grands lettrés] voyant la hardiesse de Pierre et de Jean, **et sachant aussi qu'ils étaient des hommes sans lettres, et idiots, s'en étonnaient**, et ils reconnaissaient bien qu'ils avaient été avec Jésus* » (Actes 4:13). Comment des hommes sans diplôme universitaire en théologie pouvaient-ils leur en montrer, à eux, les théologiens aguerris et versés dans les saintes lettres ? Le même sentiment de supériorité habite toujours aujourd'hui un bon nombre d'hommes d'églises.

Paul donna une réponse à cela : « *Car, mes frères, vous voyez votre vocation, que vous n'êtes pas beaucoup de **sages selon la chair**, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles. Mais Dieu a choisi **les choses folles** de ce monde, **pour rendre confuses les sages** ; et Dieu a choisi **les choses faibles** de ce monde, **pour rendre confuses les fortes** ; et Dieu a choisi **les choses viles** de ce monde, et **les méprisées**, même celles qui ne sont point, **pour abolir celles qui sont. Afin que nulle chair ne se glorifie devant lui*** » (1 Corinthiens 1:26-29).

Les théologiens de tous les siècles se sont glorifiés de leur savoir en méconnaissant qu'ils n'étaient souvent que des aveugles conduisant d'autres aveugles. Mais de tout temps, Dieu les confondit en inspirant des gens modestes à dévoiler Sa vérité. Prophètes, apôtres et disciples de Christ ne sortent pas des grands séminaires des hommes. Dieu est leur Instructeur.

Ce qui veut dire que ce n'est pas parce que de célèbres théologiens décrétèrent des théories au sujet du processus du salut divin qu'il n'y a plus rien à découvrir ou à corriger. Bien au contraire, le fait même que ces théories, adoptées par le grand courant de la chrétienté, aient été élaborées par des théologiens devrait plutôt éveiller notre suspicion, sachant que Paul a averti l'Église que des ministres de Satan allaient s'infiltrer dès son départ et amener un grand nombre de gens sur de fausses pistes et une théologie frauduleuse.

L'arminianisme et le calvinisme sont bel et bien des fraudes, des interprétations mal établies, fondées sur quelques versets bibliques dont le sens a été dénaturé. D'importants éléments clés de la saine doctrine sont obscurcis ou absents de leurs conceptions sotériologiques, ce qui influence leur interprétation de la

prédestination, du libre-choix et tout le procédé du Plan de salut de Dieu pour les hommes. Par conséquent, ils comprennent mal la justice, l'amour et la souveraineté de Dieu et produisent des théories doctrinales qui, si elles sont poussées à leur limite logique, mènent à des impasses intolérables au point de vue biblique.

C'est exactement ce que nous allons faire : pousser leurs raisonnements doctrinaux à leur limite logique en apportant des passages bibliques qui viennent démolir leurs affirmations. Rappelons pour mémoire les cinq points de conception du salut des arminiens et des calvinistes :

Sujet	Arminianisme	Calvinisme
Élection, prédestination	<i>Conditionnelle et universelle</i>	<i>Inconditionnelle pour la vie ou pour la mort</i>
Libre arbitre	<i>Arbitrage libéré</i>	<i>Pas de libre arbitre</i>
Justification	<i>Illimité mais effective uniquement pour les Élus</i>	<i>Limitée aux Élus</i>
Conversion	<i>Offerte à tous aujourd'hui, résistible</i>	<i>Sans moyen, irrésistible</i>
Préservation et apostasie	<i>Persévérance avec possibilité d'apostasier</i>	<i>Persévérance des saints effectuée uniquement par Dieu</i>

La doctrine de la prédestination

Reprenons succinctement la description arminienne et la calviniste concernant la doctrine de la l'élection, dite aussi doctrine de la prédestination.

Arminianisme :

Rejet de la théorie d'une élection inconditionnelle. Élection conditionnelle offerte à tout le monde, donc universelle. La prédestination des Élus est expliquée comme n'étant pas la prédétermination de qui va croire, mais plutôt la prédétermination de l'héritage futur du croyant. Dieu ne choisirait pas d'avance qui croit, mais offre le salut et reçoit ceux qui l'acceptent.

Calvinisme :

De par la dépravation totale de l'homme, l'élection est inconditionnelle, car Dieu a par avance déterminé ce qu'Il veut faire de chaque homme. Il pré-ordonne les uns à la vie éternelle et les autres à la damnation éternelle. Tous les hommes n'ont pas le choix de leur condition finale.

Historiquement, le calvinisme semble avoir surgi avant l'arminianisme et celui-ci survient en réaction contre le calvinisme, voyant qu'il y avait quelque chose qui clochait dans la théologie de Calvin. Mais, lui manquant d'importants éléments de la saine doctrine de Christ, l'arminianisme n'a jamais pu vraiment mettre le doigt sur le bobo.

La première chose que nous allons établir ici, c'est le sens réel du mot « prédestination » en nous laissant guider par les Écritures. Comme nous le constatons souvent, Satan a détourné le sens véritable de ce mot pour tenter de cacher ce que la Bible entend par « prédestination ». Les arminiens croient qu'il s'agit du salut dans son ensemble qui a été prédéterminé par Dieu et que Celui-ci allait ensuite voir qui allait y adhérer. Que faire alors de l'affirmation biblique que le nom des Élus fut écrit dans le Livre de Vie avant même la fondation du monde (Apocalypse 17:8) ? Quant à eux, les calvinistes pensent que c'est Dieu qui a prédéterminé ceux qu'Il allait inmanquablement sauver. Mais savez-vous ce que dit la Parole de Dieu ?

Le préfixe « pré » veut dire « avant », ce qui est légèrement différent de « à l'avance », mais la nuance est importante. Alors que les calvinistes sont convaincus que les Élus sont destinés ou choisis « à l'avance » pour le salut, et que les arminiens disent que c'est le salut qui est « destiné d'avance » à être offert à ceux qui vont choisir de croire, la Bible dit que les Élus, l'Église, sont « destinés au salut avant ». Mais qu'est-ce qui nous permet de penser que c'est le bon sens à donner au mot « prédestinés » ? La Bible l'explique elle-même en précisant **qui** sont les Élus, les membres actuels de l'Église de Christ.

*« Il nous a de sa propre volonté engendrés par la parole de la vérité, afin que **nous fussions comme les prémices de ses créatures** » (Jacques 1:18).*

*« Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, car ils sont vierges ; ce sont ceux qui suivent l'Agneau quelque part qu'il aille ; et ce sont ceux qui ont été achetés d'entre les hommes **pour être des prémices à Dieu, et à l'Agneau** » (Apocalypse 14:4).*

Nous voyons dans ces deux passages bibliques que ceux qui composent l'Église de Christ, c'est-à-dire, les Élus, les prédestinés au salut, sont qualifiés de **prémices**.

Pourquoi Dieu les appelle-t-Il des « prémices » ? Que veut dire « prémices » ?

Voici ce que le Dictionnaire Larousse donne comme définition : « 1) Premiers fruits de la terre, premiers-nés du bétail, offerts à la divinité. 2) Première manifestation de quelque chose, commencement. » Dans l'Ancien Testament, lorsque Dieu a régulé les sacrifices et les offrandes du peuple d'Israël, Il a fait plusieurs fois mention des premiers fruits de la terre et des premiers-nés du bétail comme étant des choses réservées à l'Éternel. Les ayant Lui-même créés, tous les fruits et tous les animaux appartiennent à Dieu, bien sûr, mais Il ne Se réservait que les tout premiers - les donnant ensuite comme alimentation au sacerdoce - pour que l'homme apprenne à Le vénérer et Il laissait le reste à la jouissance de l'homme.

Conséquemment, ce que nous voyons ici, c'est que l'Église des Élus est la portion de l'humanité que Dieu S'est réservée pour Soi comme prémices sanctifiées et mises à part dès l'époque présente, en commençant par Abel le juste. Comparativement à la population dans son ensemble, les Élus sont peu nombreux, et il y eut même, au sein de certaines civilisations, des endroits et des époques où il n'y en avait pas du tout.

La révélation que l'Église forme les prémices des appelés donne tout son sens a mot « prédestinés », il s'agit du Corps de Christ. Or, s'il y a des prémices de la création de l'homme, des gens appelés au salut avant les autres, et dont les noms sont déjà inscrits dans le Livre de Vie de l'Agneau, cela suggère fortement qu'il y aura éventuellement une plus grande moisson d'appelés, laquelle comprendra toutes les nations qui pourront, elles aussi, venir se prosterner devant le Seigneur.

*« Car comme **les nouveaux cieux et la nouvelle terre que je m'en vais faire, seront établis devant moi, dit l'Eternel ; ainsi sera établie votre postérité, et votre nom. Et il arrivera que depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre, et d'un Sabbat à l'autre, **toute chair viendra se prosterner devant ma face, a dit l'Eternel.**** (Ésaïe 66:22-23).*

Remarquez bien qu'il s'agit d'une époque future où Dieu aura renouvelé les cieux et la terre, ce que l'on voit dans Apocalypse 21:1, c'est-à-dire, après le jugement du Grand Trône Blanc, lors de la Deuxième Résurrection.

Or, l'arminianisme et le calvinisme ont toujours eu pour interprétation que la

Deuxième Résurrection est le moment où Dieu ressuscite tout le monde qui, au fil de l'histoire de l'humanité, ne s'est pas converti, depuis Adam et Ève jusqu'au dernier enfant né sur terre. Et d'après eux, tous sont destinés au feu de la géhenne, qu'ils appellent faussement « l'enfer ». Par conséquent, 99 % des êtres humains vont à la condamnation éternelle.

Voilà la grande erreur des sotériologies arminienne et calviniste. Et cette erreur grave a des répercussions sur tous les points de leur théologie. Pratiquement toutes les églises et dénominations dites chrétiennes enseignent que la Deuxième Résurrection, décrite dans Apocalypse 20:11-12, en est une de condamnation éternelle. Mais si vous examinez soigneusement leur exégèse, vous constatez qu'elles n'ont pas été en mesure de prouver bibliquement leur affirmation. Il faut que leurs membres prennent leurs dires pour acquis sans poser de question.

Pourtant, une bonne compréhension de la Deuxième Résurrection est essentielle dans l'étude exacte de la sotériologie réellement biblique. Cette connaissance a un impact marqué sur l'intelligence de tout le plan de salut de Dieu pour les hommes.

« *Et à l'assemblée et à l'**Eglise des premiers nés qui sont écrits dans les Cieux**, et à Dieu qui est le juge de tous, et aux esprits des justes sanctifiés* » (Hébreux 12:23).

L'Église est effectivement composée des prémices, c'est-à-dire, les **premiers-nés** d'entre les appelés. Tous les hommes sont destinés au salut : « **Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus** » (Matthieu 22:14). En lisant ce verset, à quoi pense un calviniste ? Il affirme que seuls les Élus sont appelés au salut ! Comment peut-il réconcilier cette parole de Christ avec sa théorie sans la faire s'effondrer ? Et que faire du passage qui suit :

« *Car Dieu a tant **aimé le monde**, qu'il a donné son Fils unique, afin que **quiconque** croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a point envoyé son Fils au monde **pour condamner le monde**, mais **afin que le monde soit sauvé par lui*** » (Jean 3:16-17). Si Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, Il va les appeler, et pas seulement une petite poignée d'Élus. Le salut n'est donc pas seulement offert qu'aux Élus prédestinés, d'Abel à la Première Résurrection. Les Élus seront bien sûr les premiers à recevoir la vie éternelle en leur

temps marqué, au Retour de Jésus-Christ, quand sonnera la dernière trompette, mais le Plan de salut ne s'arrêtera pas là. Il y a d'autres étapes à suivre. Ici, Christ parle bel et bien du salut de toute l'humanité. Mais pour comprendre cela, il faut d'abord avoir une vision exacte de ce que constitue la Deuxième Résurrection.

Fort malheureusement, les pseudo-églises chrétiennes dans leur ensemble ne possèdent pas cette vision intégrée dans leur théologie et ne l'enseignent donc pas ; leurs membres sont tenus dans le noir sur ce sujet d'une importance capitale. C'est le résultat qu'obtiennent les théologiens qui répandent le catholicisme, l'arminianisme et le calvinisme.

« *Et ils disaient à la femme : ce n'est plus pour ta parole que nous croyons ; car nous-mêmes l'avons entendu, et nous savons que celui-ci est véritablement **le Christ, le Sauveur du monde*** » (Jean 4:42).

Comment ces personnes, qui venaient tout juste pour la première fois de recevoir la Parole de l'Évangile de Christ, auraient-elles pu croire que le Christ était le Sauveur **du monde** si, en réalité, Il n'est venu que pour une partie infime du monde ? Le Seigneur a spécifié Lui-même : « *Et moi, quand je serai élevé de la terre*[i.e. crucifié], ***je tirerai tous les hommes à moi*** » (Jean 12:32). Manifestement, Jésus n'a pas dit qu'Il attirerait uniquement les Élus prédestinés à Lui. Il dit clairement que, par Son sacrifice sur la terre, le salut allait être offert à toute l'humanité, selon des étapes prédéterminées, la seconde étant la Deuxième Résurrection. Vous aurez noté que, toutes les fois que Jésus parle du salut offert, Il vise « tout le monde » ou « tous les hommes ». Si tel n'était pas le cas, pourquoi ne l'a-t-Il pas dit à la façon calviniste ?

« *Et si quelqu'un entend mes paroles, et ne les croit point, je ne le juge point ; car **je ne suis point venu pour juger le monde, mais pour sauver le monde*** » (Jean 12:47). Jésus ne Se montre toujours pas calviniste, ici, ni arminien. Ce verset détruit les deux théories adverses. Les arminiens disent que tout le monde est appelé **maintenant** et devrait donc faire partie de l'Église. Or, l'Église est jugée maintenant et elle est composée seulement des prédestinés. Le monde n'est pas jugé maintenant ; cependant, il le sera lors de la grande moisson de la Deuxième Résurrection. Les calvinistes disent, quant à eux, que seulement 1 % de l'humanité

est sauvé et que le reste périt, étant déjà jugé condamnable. Pourtant, Jésus dit ici qu'Il est venu, non pour ne sauver qu'un pourcent de la population, mais **le monde**, par Son sacrifice. Lors de la Deuxième Résurrection, l'humanité sera ressuscitée et alors Jésus la jugera selon son acceptation de Son Sacrifice.

Les calvinistes tentent bien de changer la signification du mot « monde » et de l'expression « tous les hommes » afin d'en restreindre la portée à une toute petite fraction de l'humanité. Toutefois, ils ne peuvent s'accrocher à rien dans les Écritures pour étayer leur assertion. La Bible ne leur donne pas raison, bien au contraire. Et à lire ces versets pourtant si clairs, on a le droit de se demander ce qui les motive à se cramponner de manière si butée.

L'apôtre Paul n'était assurément pas de l'avis des calvinistes, car il a dit : « *Car cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur ; Qui veut que **tous les hommes soient sauvés**, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité* » (1 Timothée 2:3-4). Paul ne spécifie évidemment pas que « tous les hommes » ne se réfère qu'aux Élus prédestinés et il est même présomptueux de seulement le sous-entendre sans d'autres versets qui le confirmeraient entièrement. Mais ces versets n'existent pas.

Donc, c'est dans l'esprit de ce que Paul dit ici à Timothée qu'il faut comprendre ce qu'il lui confie plus loin : « *Car c'est aussi pour cela que nous travaillons, et que nous sommes en opprobre, vu que nous espérons au Dieu vivant, qui est **le conservateur de tous les hommes, mais principalement des fidèles*** » (1 Timothée 4:10). Bien sûr que Dieu conserve tous les hommes - et particulièrement les Élus - parce que nous avons vu qu'Il veut que tous les hommes soient sauvés. Or, dans la théorie calviniste, Dieu ne veut pas conserver 99 % des êtres humains qu'Il a créés, Il veut les perdre ! Et si on demande au calviniste pourquoi Dieu a créé tant d'hommes et de femmes pour les perdre dans d'éternelles souffrances, il répond avec assurance que Dieu veut ainsi montrer Sa souveraineté...

« *Le Seigneur ne retarde point l'exécution de sa promesse, comme quelques-uns estiment qu'il y ait du retardement, mais **il est patient envers nous, ne voulant point qu'aucun périsse, mais que tous se repentent*** » (2 Pierre 3:9).

L'apôtre Pierre va dans le même sens que Paul. Les calvinistes tentent bien de restreindre l'expression « *qu'aucun périsse* » à la somme des Élus seulement, disant

que Pierre sous-entendait que Dieu allait S'arranger pour que tous les Élus soient assurés du salut et leur donne à tous le repentir. Alors pourquoi le Seigneur Se montre-t-Il « *patient envers nous* » en attendant que nous nous repentions ? Est-ce donc seulement à nous, les Élus, qu'Il S'adresse par l'intermédiaire de Pierre ? « *Car c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchés, **et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde*** »(1 Jean 2:2).

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que « les calvinistes n'enseignent jamais en totalité l'élection inconditionnelle et son corollaire de la doctrine de la prédestination ». La raison devient de plus en plus évidente. Car en poussant leurs affirmations à leurs limites logiques, on constate que la théorie calviniste frôle le blasphème.

Selon Calvin, Dieu prédétermine le sort final de tous les hommes. Il en amène quelques-uns au salut, de force si c'est nécessaire (car l'homme n'aurait pas le libre arbitre), et tout le reste va à la perdition (les calvinistes croient au feu de « l'enfer » qui brûle éternellement les âmes sans jamais les consumer). D'après cette sotériologie, Dieu contrôle toutes les pensées, toutes les actions des hommes et tous les événements. En somme, et pour emprunter une analogie moderne, Dieu serait le Concepteur et le Programmeur et nous serions les ordinateurs. Et c'est Lui qui est au clavier.

Donc, s'il en est ainsi, **comment le mal peut-il exister** ? Un homme peut-il être responsable d'un péché si Dieu conduit sa pensée ? Si l'homme préalablement condamné à être perdu est créé pour pécher - puisqu'il faut bien qu'il soit pécheur pour être condamné - qui est responsable de ce péché ? La réponse est inévitable : selon le calvinisme, Dieu serait responsable des péchés des hommes, sauvés ou non, et Il serait par conséquent l'auteur du mal ! Logiquement, Dieu aurait installé le mal en Lucifer - car les anges n'auraient pas plus le libre arbitre que les hommes.

Voilà pourquoi « les calvinistes n'enseignent jamais en totalité l'élection inconditionnelle et son corollaire de la doctrine de la prédestination ». Ils doivent cacher ce qui s'avère la plus grande faille du calvinisme et, ne comprenant pas la fonction de la Deuxième Résurrection, ils se croient obligés d'avoir recours à cet expédient pour expliquer le sort des perdus.

Tous les cinq points (T.U.L.I.P.) du calvinisme subissent l'impact de cette mauvaise interprétation des Écritures. Or, voyez ce qu'a dit l'apôtre Jacques : « *Quand quelqu'un est tenté, qu'il ne dise point : **je suis tenté de Dieu ; car Dieu ne peut être tenté par le mal, et aussi ne tente-t-il personne.** Mais chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise » (Jacques 1:13). Si Dieu influençait continuellement à pécher sous prétexte qu'Il a décidé que cette personne doit être perdue, c'est qu'Il tenterait sans cesse au mal. Le calviniste ne peut échapper au piège dans lequel l'amène sa théologie insidieuse, étant donné que, d'après lui, Dieu pré-ordonne toute pensée et toute action de l'homme, le privant de libre arbitre ou de libre-choix. Les perdus ne peuvent être tenus responsables des péchés qu'ils commettent, car ils ne font que ce que Dieu leur commande - dans leur cas, de pécher. La conclusion est inéluctable : Dieu aurait créé le mal. Bien sûr, puisqu'Il aurait créé des êtres humains avec l'idée de les faire périr à cause de leurs péchés ! L'apôtre Jacques n'a donc pas de justification pour dire que Dieu ne tente personne puisqu'Il n'est pas tenté par le mal, car, d'après le calvinisme, Dieu provoque les pécheurs à commettre le mal tous les jours. Qui croirons-nous donc : l'apôtre Jacques ayant écrit sous l'inspiration divine, ou Jean Calvin ayant écrit sous une autre inspiration qui fait de Dieu un Être malfaisant ?*

Quant à l'arminien, qui ne saisit pas davantage la Deuxième Résurrection, il ne fait pas mieux que le calviniste et tente aussi de faire entrer les morceaux du casse-tête l'un dans l'autre au hasard, à grands coups de marteau. L'arminianisme prêche un salut conditionnel, certes, mais aussi universel, car, d'après lui, tous les hommes sont appelés maintenant au salut, depuis Adam et Ève. Apparemment, Dieu pourvoierait tout le monde de Sa grâce prévenante et les humains doivent aujourd'hui accepter ou refuser Son offre de salut. Cela sous-entend qu'au préalable, **tous** les hommes ont entendu parler de Jésus, de Son Évangile et, bien entendu, du sacrifice de Christ. Mais force est de constater que tel n'a pas été le cas.

*« Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. **Mais comment invoqueront-ils celui en qui ils n'ont point cru ? et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont point entendu parler ? et comment en entendront-ils parler s'il n'y a quelqu'un qui leur prêche ? Et comment prêchera-t-on sinon qu'il y en ait qui soient envoyés ?** ainsi qu'il est écrit : ô que les pieds de ceux qui annoncent la paix sont beaux, les pieds, dis-je, de ceux qui annoncent de bonnes*

choses ! » (Romains 10:13-15).

Pour l'arminien, la résistance à la grâce de Dieu consiste à ne pas vouloir écouter un chrétien qui insiste pour lui parler de « Jésus dans son cœur ». L'évangélisation de ces « missionnaires », dont l'approche est souvent irritante, suffit à repousser le non-croyant et sert de prétexte pour cataloguer de perdus ceux qui réagissent négativement à cet « appel » qui ne vient pas de Dieu. Or, la perte n'a rien à voir avec la résistance aux « missionnaires ».

Depuis Adam et Ève, combien de milliards de gens n'ont jamais entendu parler ou même prononcer le nom de Jésus-Christ ? Et pourtant, en parlant de Lui, Pierre a dit : « *Et il n'y a point de salut en aucun autre : car aussi **il n'y a point sous le ciel d'autre Nom qui soit donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés*** » (Actes 4:12). Des peuples, des nations, des civilisations entières, ayant existés avant et après Jésus-Christ/homme, ont vécu sans avoir eu cette bonne nouvelle. Comment auraient-ils pu ? Il n'y avait personne d'envoyé vers eux. Pensez aux Aztèques, aux Mayas, aux Incas, aux autochtones d'Amérique avant l'arrivée des Européens. Pensez au monde pré-diluvien, aux empires de l'époque des prophètes, en Asie, en Afrique, partout où l'Évangile n'a jamais pu se rendre, ou qu'il n'existait pas encore. D'après l'arminianisme, Dieu va tous les condamner pour avoir ignoré ce qu'il leur était impossible de savoir.

Si Dieu a distribué Sa grâce sur toute la terre depuis Adam et Ève, à toutes les époques, dans le but de sauver tout le monde dès maintenant, nous devons en venir à la conclusion que Dieu a lamentablement échoué. Il n'a pas été capable d'influencer 99 % de la population mondiale et donc... Satan est plus fort que Dieu !

Vous admettez que cela n'a aucun sens. Et nous ne pouvons que constater que, ni l'arminianisme, ni le calvinisme n'explique convenablement et bibliquement le Plan de Salut de Dieu pour les hommes.

La Bible dit néanmoins que Dieu a créé les hommes pour les sauver et leur donner la vie éternelle, devenant ainsi Ses enfants. Et c'est ce qu'Il va faire. La première étape fut le sacrifice de Jésus-Christ et Son sang versé qui permet d'effacer nos péchés. Ce sacrifice était planifié avant que Dieu ne crée l'univers. La seconde étape est l'appel des Élus qui sont destinés au salut avant les autres. L'étape suivante sera la

Deuxième Résurrection prenant place après le règne millénaire de Jésus-Christ sur terre. La dernière étape sera l'extermination des rebelles incorrigibles qui refusent l'offre de salut.

LE JUGEMENT

Arminiens et calvinistes s'entendent pour dire que la Deuxième Résurrection est une condamnation des méchants, soit plus ou moins 99 % de la population, car, pour eux, **jugement = condamnation**.

Mais est-ce vrai ? Est-ce biblique ? Étudions d'abord cette question. Nous allons voir quelques passages des Écritures qui nous révèlent que le mot « jugement » n'est pas synonyme de « condamnation », de même que le verbe « juger » ne signifie pas automatiquement « condamner ».

*« Mais l'Éternel sera assis éternellement ; **il a préparé son trône pour juger ; et il jugera le monde avec justice, et fera droit aux peuples avec équité.** Et l'Éternel sera **une haute retraite** à celui qui sera foulé, il lui sera une haute retraite au temps qu'il sera dans l'angoisse »* (Psaume 9:7-8).

Il ne peut y avoir qu'un seul moment de l'histoire où cet événement puisse avoir lieu : à la Deuxième Résurrection, lorsque les nations de toute l'histoire de l'humanité seront ressuscitées pour se retrouver devant le Grand Trône Blanc de Jésus-Christ, au jour du Jugement que nous voyons décrit dans Apocalypse 20:11-12 que nous étudierons plus loin. Dans ce passage des Psaumes, vous remarquerez que le Christ jugera le monde entier et fera droit au peuple avec équité. Il ne s'agit donc pas d'une condamnation automatique, mais d'un juste jugement, une évaluation qui déterminera le sort de chacun. Le verdict viendra après le jugement.

*« Il appellera les cieux d'en haut, et la terre, **pour juger son peuple**, en disant : **Assemblez-moi mes bien-aimés qui ont traité alliance avec moi sur le sacrifice** »* (Psaume 50:4-5).

Ceci est une allusion directe au Corps de Christ, l'Église, les Élus prédestinés au salut, qui ont traité alliance avec Dieu sur le sang de Jésus-Christ. Dieu juge Son peuple maintenant : *« Mais si quelqu'un souffre comme Chrétien, qu'il n'en ait point*

*de honte, mais qu'il glorifie Dieu en cela. Car il est temps que **le jugement commence par la maison de Dieu** ; or **s'il commence premièrement par nous**, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent point à l'Évangile de Dieu ? » (1 Pierre 4:16-17).*

L'Église passe maintenant en jugement selon sa fidélité envers l'Évangile de Dieu. Le mot « jugement » vous semble-t-il avoir la signification de « condamnation » ? Assurément pas, car « *il n'y a **donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ**, lesquels ne marchent point selon la chair, mais selon l'Esprit* » (Romains 8:1). L'Église n'est pas condamnée parce qu'elle applique sur elle la justification et la sanctification qui nous viennent du sacrifice rédempteur de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, et le verdict de Son jugement est l'innocence, la non-culpabilité. Pourquoi le reste du monde ne pourrait-il pas bénéficier de cette grâce salvatrice et révélatrice lorsque le bon moment sera venu, à la Deuxième Résurrection ?

*« Nous rugissons tous comme des ours, et nous ne cessons de gémir comme des colombes ; **nous attendons le jugement, et il n'y en a point ; la délivrance, et elle s'est éloignée de nous**. Car nos forfaits se sont multipliés devant toi, et chacun de nos péchés a **témoigné** contre nous ; parce que nos forfaits sont avec nous, et nous connaissons nos iniquités » (Ésaïe 59:11-12).*

Dieu ne parle définitivement pas le même langage que les théologiens pseudo-chrétiens, car Il compare ici le jugement à une délivrance. Le prophète se languit de voir le jugement, mais il ne vient pas et il ne se sent pas délivré. Donc, le jugement est une délivrance ; et c'est précisément ce que sera le jugement du Grand Trône Blanc : une délivrance pour l'humanité. Poursuivons ce passage : « *Qui sont de pécher et de mentir contre l'Éternel, de s'éloigner de notre Dieu, de préférer l'oppression et la révolte ; de concevoir et prononcer du cœur des paroles de mensonge. C'est pourquoi **le jugement s'est éloigné et la justice s'est tenue loin** ; car la vérité est tombée par les rues, et la droiture n'y a pu entrer* » (Vs 13-14).

Ésaïe dit ici que les péchés du peuple ont éloigné le jugement en comparant celui-ci à la justice. Le sens du mot « jugement » est franchement différent de celui que lui

donnent les théologiens d'églises. Eux disent que ce sont les péchés du monde qui lui apporteront le jugement ; alors qu'ici, le jugement s'éloigne de ceux qui commettent iniquité. Donc, le jugement de Dieu est délivrance et justice, et non pas uniquement condamnation.

Comme nous l'avons dit, le jugement vient d'abord, car il s'agit d'une évaluation des actions, un examen des paroles et des pensées d'une personne jugée selon les standards des Écritures. Puis, à la fin du jugement, le juge rend un verdict d'innocence ou de culpabilité. C'est la justice de Dieu dont nous serons témoins lors de la Deuxième Résurrection.

*« Quand le juste se détournera de sa justice, et qu'il commettra l'iniquité, il mourra pour ces choses-là. Et quand le méchant se détournera de sa méchanceté, et qu'il fera ce qui est juste et droit, il vivra pour ces choses-là. Et vous avez dit : la voie du Seigneur n'est pas bien réglée ! **Je vous jugerai, maison d'Israël, chacun selon sa voie** » (Ézéchiel 33:18-20).*

Portez attention à ce que Dieu dit, ici, vous qui croyez que « jugement » égale « condamnation ». Dieu juge aussi bien le juste que le méchant et celui qui se détourne du mal est jugé **non-coupable**.

*« Et quand il surviendra quelque procès, ils assisteront **au jugement**, et **jugeront suivant les lois que j'ai données** ; et ils garderont mes lois et mes statuts dans toutes mes solennités, et ils sanctifieront mes Sabbats » (Ézéchiel 44:24).*

Voilà le vrai sens du mot « jugement » : une évaluation, un examen, une audience, une estimation, une appréciation selon les lois que Dieu a données. Un jugement est effectué lors d'un procès où l'on examine les actions d'une personne en les évaluant selon les lois en vigueur. Puis, quand le jugement est terminé, le juge rend son verdict à savoir si la personne est innocente des charges portées contre elle, ou si elle est coupable des chefs d'accusation. Le jugement de Dieu est Son évaluation des actions d'une personne et de ses motifs profonds comparés aux instructions se trouvant dans les Écritures (le Code de Lois divin) données par Dieu. En ce moment, l'Église est la première à passer en examen de la sorte et elle est trouvée non-coupable, car les chefs d'accusation disparaissent par l'action du sacrifice de Jésus-Christ. C'est pour cela que, même jugés, les Élus sont innocentés.

« Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Princes d'Israël, qu'il vous suffise ; ôtez la violence et le pillage, et faites **jugement et justice** ; ôtez vos extorsions de dessus mon peuple, dit le Seigneur l'Éternel » (Ézéchiel 45:9).

Voyez, les princes exerçaient leur violence et leurs extorsions sur le peuple, et Dieu leur commande de cesser cela en faisant plutôt jugement et justice. Alors qu'ils sont condamnables, Dieu leur ordonne de bien juger. Non pas de condamner, mais de juger justement.

« **Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés.** Car de tel **jugement** que vous **jugez**, vous serez **jugés** ; et de telle **mesure** que vous **mesurerez**, on vous **mesurera réciproquement**. Et pourquoi regardes-tu le fétu qui est dans l'œil de ton frère, et tu ne prends pas garde à la poutre dans ton œil ? Ou comment dis-tu à ton frère : Permits que j'ôte de ton œil ce fétu, et voilà, tu as une poutre dans ton œil. Hypocrite, ôte premièrement de ton œil la poutre, et après cela tu verras comment tu ôteras le fétu de l'œil de ton frère » (Matthieu 7:1-5).

Y a-t-il contradiction entre cette parole de Christ qui semble dire de ne pas juger et celle qu'Il a inspirée à Paul qui nous exhorte à savoir juger ?

« Ne savez-vous pas que **les Saints jugeront le monde** ? or si le monde doit être jugé par vous, êtes-vous indignes de juger des plus petites choses ? Ne savez-vous pas que **nous jugerons les Anges** ? combien plus donc devons-nous juger des choses qui concernent cette vie ? » (1 Corinthiens 6:2-3).

Il n'y a pas contradiction, il y a complémentarité. Jésus nous enseigne qu'il nous faut être dignes de juger, sinon le jugement pourrait se retourner contre nous. Paul nous dit qu'un jour, nous serons dignes de juger le monde et les Anges. Beaucoup d'hypocrites scrutent les faits et gestes des autres pour tenter de les prendre en défaut à la moindre occasion, celle-ci ne servant que de prétexte à la critique et au rehaussement de leur image. Mais pendant qu'ils font cela, ils ne s'occupent pas d'eux-mêmes et de leurs propres défauts. Ils seront jugés aussi sévèrement qu'ils ont jugé les autres.

Il y a un jugement qui n'appartient qu'à Dieu. Voyant dans le fond du cœur des hommes, Il est le seul habilité à déterminer le sort final de chacun. Nous, nous

pouvons juger des actions, mais pas du cœur qui motive les actions. C'est de cet autre jugement dont parle Paul, le jugement que nous pouvons et que nous devons faire : juger des choses, mais pas des personnes qui les font. Voilà pourquoi nous ne devons jamais présumer du sort final de quelqu'un. Dieu a laissé ce jugement à Jésus-Christ : « *Car le Père ne juge personne, mais Il a donné tout jugement au Fils* » (Jean 5:22).

Et c'est ce qu'Il va faire à la Deuxième Résurrection, comme nous le verrons plus loin.

« *Et ne **juger** point, et vous ne serez point **jugés** ; ne condamnez point, et vous ne serez point **condamné*** » (Luc 6:37). Nous voyons ici une des raisons pour lesquelles les théologiens d'églises ne comprennent pas la signification de la Deuxième Résurrection. Les gens sont prompts à juger dans le dessein de pouvoir condamner. Cela leur confère un semblant d'autorité et leur donne de l'importance. Et ainsi, sans preuves bibliques, « jugement » est devenu synonyme de « condamnation ». Beaucoup de pasteurs et d'évangélistes du passé - et même encore aujourd'hui - se servaient de cette condamnation pour rehausser leur prestige et se donner du pouvoir sur la congrégation. Jésus-Christ ne veut pas de ça dans Son Église.

« *Car le Père ne juge personne ; mais il a donné tout jugement au Fils ; afin que **tous honorent le Fils**, comme ils honorent le Père ; celui qui n'honore point le Fils, n'honore point le Père qui l'a envoyé* » (Jean 5:22-23). Notez bien : le jugement est remis au Fils afin que les hommes L'honorent ! Ce jugement ne peut pas être synonyme de « condamnation ».

« *Et Jésus dit : je suis venu en ce monde **pour exercer le jugement**, afin que **ceux qui ne voient point, voient** ; et que ceux qui voient, deviennent aveugles* » (Jean 9:39). À ceux qui croient que le jugement est une condamnation, comment peuvent-ils expliquer que Jésus dit ici qu'Il est venu juger ceux qui ne voient point, spirituellement parlant, afin qu'ils voient et comprennent l'Évangile ? Le jugement est donc bien ce qu'il est, c'est-à-dire, une mesure d'évaluation et non uniquement une condamnation immédiate et automatique. N'oubliez pas que la sentence vient **après** le jugement : coupable ou non-coupable. Dans ce passage, les aveugles qui recouvrent la vue sont jugés innocents, tandis que ceux qui croient voir sont rendus

aveugles et jugés coupables.

« Car comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, aussi Dieu les a livrés à **un esprit dépourvu de tout jugement**, pour commettre des choses qui ne sont nullement convenables » (Romains 1:28). Dans ce verset, comme ailleurs, on ne saurait remplacer le mot « jugement » par le mot « condamnation » sans altérer gravement le sens de la Parole de Dieu et la rendre absurde. Ce que Paul dit, c'est que ceux qui ne connaissent pas Dieu sont livrés à un esprit incapable de porter un bon jugement sur les choses, une bonne appréciation des gens, une évaluation adéquate des circonstances pour les considérer à la lumière des faits. Bien sûr, cela contredit le sens donné sans jugement... au mot « jugement » par les églises du monde.

« Mais par ta dureté, et par ton cœur qui est sans repentance, tu t'amasses la colère pour le jour de la colère, et de la manifestation **du juste jugement de Dieu** : Qui rendra à chacun selon ses œuvres ; savoir **la vie éternelle à ceux qui persévérant à bien faire, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité**. Mais il y aura **de l'indignation et de la colère contre ceux qui sont contentieux, et qui se rebellent contre la vérité, et obéissent à l'injustice** » (Romains 2:5-8).

Voilà un passage particulièrement révélateur en ce qui regarde le jugement de Dieu et démontre sa véritable fonction dans les Écritures. Il y a un jugement et deux verdicts opposés : un d'innocence et l'autre de culpabilité. Il s'agit de l'examen de la vie comportementale de chaque être humain, principalement lors de la Deuxième Résurrection, avant qu'il ou elle ne reçoive une sentence ou un décret final : soit la vie éternelle à ceux qui acceptent le salut de Dieu et choisissent la voie du bien ; soit la mort éternelle à ceux qui refusent le salut, se rebellent contre Dieu, ont un cœur dur et sans repentance et choisissent la voie du mal. C'est ce jugement qui va se produire à la Deuxième Résurrection, quand tous les êtres humains de l'histoire (sauf les ressuscités de la Première Résurrection déjà immortels) seront ramenés à la vie pour être évalués selon les Écritures.

« Non sans doute ! mais que Dieu soit véritable, et tout homme menteur; selon ce qui est écrit : afin que **tu sois trouvé juste en tes paroles, et que tu aies gain de cause quand tu es jugé**. Or si notre injustice recommande la justice de Dieu, que

*dirons-nous ? Dieu est-il injuste quand il punit ? (je parle en homme.) Non sans doute ! autrement, **comment Dieu jugera-t-il le monde ?** » (Romains 3:4-6).*

Comment une personne pourrait-elle être condamnée si elle a gain de cause en ayant été trouvée juste dans ses propos parce qu'elle s'en tient aux Paroles de Dieu qui ne peut mentir ? Mais si elle s'en tient à son injustice, Dieu, qui juge avec une parfaite justice, ne sera pas injuste en la punissant, parce que Son jugement est juste pour tous.

*« Car si nous **nous jugions nous-mêmes**, nous ne **serions point jugés**. Mais quand **nous sommes jugés**, nous sommes **enseignés par le Seigneur**, afin que **nous ne soyons point condamnés avec le monde** » (1 Corinthiens 11:31-32).*

Ce passage nous donne l'occasion de faire un petit exercice pratique. Si vous êtes de ceux qui croient que « juger » veut dire « condamner », prenez le temps de vérifier votre assertion en remplaçant dans ce passage les conjugaisons du verbe « juger » par le verbe « condamner ». Notez également que le mot « condamner » se trouve réellement en fin de citation pour montrer la différence entre les deux verbes, en disant que s'ils sont bien jugés, les saints ne sont cependant pas condamnés. Jugez vous-mêmes ensuite si le passage garde son sens initial : *« Car si nous nous "condamnions" nous-mêmes, nous ne serions point "condamnés". Mais quand nous sommes "condamnés", nous sommes enseignés par le Seigneur, afin que nous ne soyons point condamnés avec le monde. »*

Nous constatons que les phrases deviennent ridicules et changent de sens. Nous ne pouvons donc pas alterner les mots « juger » et « condamner », car ce ne sont pas des synonymes. Toutefois, l'on pourrait changer le mot « juger » par le mot « évaluer » ou « mesurer » en conservant son sens. Amusez-vous à faire le même exercice avec le passage que voici :

*« Mes frères, nous devons toujours rendre grâces à Dieu à cause de vous, comme il est bien raisonnable, parce que votre foi s'augmente beaucoup, et que votre charité mutuelle fait des progrès. De sorte que nous-mêmes nous nous glorifions de vous dans les Eglises de Dieu, à cause de votre patience et de votre foi dans toutes vos persécutions, et dans les afflictions que vous soutenez ; **qui sont une manifeste démonstration du juste jugement de Dieu** ; afin que vous soyez estimés dignes*

du Royaume de Dieu, pour lequel aussi vous souffrez » (2 Thessaloniens 1:3-5).

Encore ici, nous voyons que faire du mot « jugement » un synonyme de « condamnation » n'a aucun sens, car les saints subissaient des afflictions et des persécutions en vue de leur sanctification pour les rendre dignes d'accéder au Royaume de Dieu et c'était une manifeste démonstration du juste jugement de Dieu. Loin d'être une condamnation, ce jugement est au contraire un outil de perfectionnement et un examen qui, au final, mène à d'immenses bénédictions éternelles. Nous avons vu que l'Église est jugée maintenant, quotidiennement. Mais elle n'est pas trouvée coupable et elle sera sans tache ni ride lors de son entrée dans le Royaume. Il est donc navrant de voir les églises du christianisme moderne persister à croire que la Deuxième Résurrection ne peut être qu'une condamnation.

Or, nous allons voir que, lors de cette Deuxième Résurrection, les hommes et les femmes de toute l'histoire de l'humanité vont également avoir leur période de juste jugement de Dieu par lequel ils seront évalués selon leur attitude, leur comportement et leur libre-choix en regard de l'offre du salut. À la fin de cette période, viendra le verdict du sort final de chaque personne. Cet enseignement est biblique et aucun verset ne le contredit.

*« Et comme il est ordonné aux hommes de mourir une seule fois, et qu'**après cela suit le jugement...** » (Hébreux 9:27).* Si le mot « jugement » était synonyme de « condamnation », cela voudrait dire qu'il est ordonné que **tous** les hommes soient condamnés, ce qui inclurait tous les saints à partir d'Abel le juste jusqu'au dernier converti avant le retour de Christ. C'est évidemment un non-sens puisque l'Église n'est pas condamnée. Donc, le jugement dont il est question dans ce verset du livre aux Hébreux n'est définitivement pas une condamnation.

*« Les nations se sont irritées, mais ta colère est venue, et le temps des morts est venu pour être **jugés**, et **pour donner la récompense à tes serviteurs les Prophètes, et aux Saints**, et à ceux qui craignent ton Nom, petits et grands, et pour **détruire** ceux qui corrompent la terre » (Apocalypse 11:18).*

Ces morts dont parle ce verset et qui sont ramenés à la vie seront-ils condamnés parce qu'ils sont jugés ? Bien sûr que non, ce sont les prophètes et les saints qui se réveillent à la Première Résurrection ; ils reçoivent la récompense de la vie

éternelle, car ils craignent le nom de Dieu. Le Seigneur jugera aussi ceux qui corrompent la terre et leur sentence sera leur destruction. Remarquez bien, Dieu ne les enverra pas dans un feu pour qu'ils brûlent éternellement sans se consumer, non, Il les **détruira**.

« *Seigneur, qui ne te craindra, et qui ne glorifiera ton Nom ? car tu es Saint toi seul, c'est pourquoi **toutes les nations viendront et se prosterneront devant toi ; car tes jugements sont pleinement manifestés*** » (Apocalypse 15:4).

Lorsque les jugements de Dieu seront pleinement manifestés, est-ce que les nations vont périr sous le coup d'une condamnation globale ? Non, elles se présenteront devant le Seigneur pour se prosterner devant Lui en signe de soumission et d'adoration. Cet événement ne s'est encore jamais produit et reste à venir. Mais quand ? Bien sûr, il ne peut s'agir que de la Deuxième Résurrection où toutes les nations de l'histoire de l'humanité seront ressuscitées et évaluées selon les Écritures. Elles reconnaîtront pour la première fois leur Créateur et Rédempteur.

La Deuxième Résurrection

Après ce long préambule, vous demanderez sans doute quand aura lieu cette fameuse Résurrection de toute l'humanité. Où, dans la Bible, cet événement est-il décrit ? Eh bien, le voici :

« *Bienheureux et saint est celui qui a part à la première résurrection ; la mort seconde n'a point de puissance sur eux, mais ils seront Sacrificateurs de Dieu, et de Christ, et ils régneront avec lui **mille ans**. Et **quand les mille ans seront accomplis**, Satan sera délié de sa prison ... Et le Diable qui les séduisait, fut jeté dans l'étang de feu et de soufre ... Puis je vis **un grand trône blanc, et quelqu'un assis dessus ... Je vis aussi les morts grands et petits se tenant devant Dieu, et les Livres furent ouverts ; et un autre Livre fut ouvert, qui était le Livre de vie ; et les morts furent jugés sur les choses qui étaient écrites dans les Livres, c'est-à-dire, selon leurs œuvres*** » (Apocalypse 20:6-7, 10, 11-12).

La Première Résurrection aura lieu lors du Retour de notre Seigneur Jésus-Christ, Lequel mettra un terme aux gouvernements humains incapables de produire la paix.

Cette Première Résurrection est destinée aux Élus de Dieu formant, depuis Abel le juste, l'Église de Christ, les prédestinés au salut, les premiers-nés de la Famille de Dieu, la sacrificature royale. Ils régneront sur terre en tant que rois sous l'autorité directe de Christ, le Roi des rois, pendant mille ans durant lesquels Satan et ses démons seront enfermés dans l'abîme. Au bout de ces mille ans, Satan sera relâché et tentera une dernière rébellion contre le Christ-Roi. Mais il sera à nouveau défait et jeté dans la géhenne.

Ensuite, Christ établira Son trône de justice pour porter un grand jugement et Il ressuscitera tous les êtres humains ayant vécu sur terre depuis Adam et Ève. Nous parlons ici de quelques dizaines de milliards d'hommes et de femmes ayant fait partie de nombreuses nations différentes, d'innombrables cultures, de toutes sortes de civilisations sous tout genre de régimes politiques et de toutes les conditions sociales. La forte majorité de ces êtres humains aura vécu une vie en n'ayant jamais su pourquoi elle avait existé.

Mais les voilà maintenant ressuscités à la vie, en pleine santé, entourés de personnes à l'aspect imposant, mais rassurant : les Élus de Christ. Et pour couronner leur surprise, ce Jésus, qui apposa si fortement Sa marque dans l'histoire, est maintenant assis sur un trône blanc grandiose et va régner sur eux en les instruisant enfin sur la raison de leur existence.

Des « livres » sont ouverts devant le Seigneur et devant la foule immense. Et un autre livre, appelé le « Livre de Vie » est installé bien en vue. Quels sont tous ces livres ? Dans la majorité des églises, comment en est-on venu à prendre pour acquis que ces livres contiennent toutes les actions, bonnes et mauvaises, que chaque être humain a posées dans sa vie antérieure et qu'il sera jugé, c'est-à-dire, condamné en fonction de ces actions ? Cette théorie, pour laquelle on est incapable de produire une seule preuve biblique, n'est basée que sur l'imagination délirante d'hommes pseudo-chrétiens toujours attachés aux coutumes païennes.

Nous pouvons un peu le comprendre de la part de l'Église catholique dont le « salut » est fondé sur les œuvres, mais qu'en est-il des églises protestantes qui proclament croire en la grâce seule ? Parce qu'il est bien dit que « *les morts seront jugés sur les choses qui étaient écrites dans les livres* ». S'il s'agit des œuvres des

hommes et qu'ils sont jugés par leurs œuvres, alors le salut vient des œuvres de la loi et non pas par la foi, ce qui contredit complètement le reste de l'Évangile de Christ. Les arminiens et les calvinistes n'ont que cette fausse théorie qui puisse s'harmoniser avec leur conception de la Deuxième Résurrection comme en étant une de condamnation pour 99 % de la population d'êtres humains. Par conséquent, la véritable identité de ces livres leur échappe.

« Livres » est la traduction française du mot grec **biblion** qui veut aussi dire « rouleau », « parchemin ». Quant au mot « Livre » de Vie, il traduit **biblios**. Il saute aux yeux que *biblion* est à l'origine de notre mot « Bible ». Nous n'avons donc pas à chercher très loin pour comprendre que les livres qui seront ouverts devant la foule des ressuscités sont les livres de la Bible et que ces gens-là seront jugés d'après les choses qui y sont écrites, exactement de la même manière que les Élus de l'Église sont en ce moment jugés selon ce qui est écrit dans le même Évangile. Les hommes seront jugés de par leur réaction face à l'Évangile et ils auront le choix de l'accepter ou de le refuser. Ceux qui l'accepteront verront leur nom inscrit dans le Livre de Vie de l'Agneau.

Car en effet, pourquoi amener le Livre de Vie devant cette foule immense ? L'arminianisme et le calvinisme disent que les ressuscités de la Deuxième Résurrection sont destinés au feu de la géhenne. Pourquoi sortir le Livre de Vie, alors ? Parce que le jugement du Grand Trône Blanc n'est pas une condamnation et que beaucoup de gens de cette Résurrection vont se convertir et voir leur nom écrit dans ce Livre de Vie de l'Agneau. Mais ils seront auparavant évalués d'après les Paroles se trouvant dans les autres livres.

Jésus a dit : « *Il est écrit ; que l'homme ne vivra pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu* » (Luc 4:4). Le pain maintient la vie physique, mais la Parole de Dieu donne la vie éternelle. Jésus Se référait à l'homme en général, pas à une infime partie de la population. Et lorsque Dieu donne un commandement, Il pourvoit toujours aux moyens de sa réalisation. Or, force est de constater que l'écrasante majorité de la population mondiale de l'histoire de l'humanité n'a jamais eu accès à cette Parole vivifiante. Rappelons-nous :

« *Mais comment invoqueront-ils celui en qui ils n'ont point cru ? et comment*

*croiront-ils en celui dont ils n'ont point entendu parler ? et comment en entendront-ils parler s'il n'y a quelqu'un qui leur prêche ? Et comment prêchera-t-on sinon qu'il y en ait qui soient envoyés ? ainsi qu'il est écrit : ô que les pieds de ceux qui annoncent la paix sont beaux, les pieds, dis-je, de ceux qui annoncent de bonnes choses ! Mais tous n'ont pas obéi à l'Évangile ; car Esaïe dit : Seigneur, qui est-ce qui a cru à notre prédication. **La foi donc est de l'ouïe ; et l'ouïe par la parole de Dieu** » (Romains 10:14-17).*

À la Deuxième Résurrection, les hommes et les femmes nouvellement revenus à la vie auront la Parole de Dieu devant eux en Personne et par écrit. L'Évangile leur sera enseigné pour la première fois, dans un très grand nombre de cas. Et osons croire que la plupart choisiront d'accepter l'offre gracieuse du salut et de la vie éternelle. À la fin du jugement, Dieu rendra Son verdict pour chaque être humain. Ceux qui auront fait le bon choix auront la vie éternelle, mais les rebelles qui ne veulent pas voir Dieu régner sur eux seront jetés dans l'étang de feu. C'est à ce moment-là que tous les autres rebelles de l'histoire seront également ressuscités pour recevoir leur sentence. C'est ce que nous lisons dans Apocalypse 20:13-15 :

*« Et la mer rendit les morts qui étaient en elle, et la mort et l'enfer [la tombe, le séjour des morts] rendirent les morts qui étaient en eux ; et ils furent jugés chacun selon ses œuvres. Et la mort et l'enfer furent jetés dans l'étang de feu : **c'est la mort seconde**. Et quiconque ne fut pas trouvé écrit au Livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu. »*

Il s'agit de la Troisième Résurrection, celle des méchants qui, en toute conscience et dans l'exercice de leur libre-choix, rejettent Dieu en commettant le péché impardonnable, ce péché qui ne peut être effacé et pardonné parce que son auteur refuse de s'en repentir. Vous remarquerez ici, qu'il n'y a pas de livres d'ouverts et que l'on n'a pas sorti non plus le Livre de Vie. Bon nombre de gens croient que le verset 13 n'est qu'une répétition de ce qui se passe au verset 12, mais ce n'est pas le cas. Il s'agit bien des rebelles qui sont ressuscités afin de payer aussi l'amende de leurs péchés par leur mort éternelle, leur destruction totale et finale.

Le concept si répandu de « l'enfer éternel » où les âmes des méchants brûlent éternellement sans se consumer est un non-sens, car leurs péchés ne seraient alors

jamais effacés, mais seraient éternellement entretenus. Ce qui sous-entend que le mal existerait pour toujours en quelque part dans l'univers, Dieu ne pouvant ou ne voulant pas l'enrayer. Toutefois, après Apocalypse 20:15, le mal cessera d'exister.

Dans le chapitre suivant de l'Apocalypse, nous voyons un nouveau ciel et une nouvelle terre sur laquelle Dieu le Père descend pour habiter avec toute l'humanité, c'est-à-dire, les Élus de la Première Résurrection, devenus l'Épouse de Christ, et les Sauvés de la Deuxième Résurrection. Plus loin dans ce chapitre, nous lisons quelque chose de fort intéressant :

« Et **les nations qui auront été sauvées**, marcheront à la faveur de sa lumière ; et les **Rois de la terre** y apporteront ce qu'ils ont de plus magnifique et de plus précieux. Et ses portes ne seront point fermées de jour ; or il n'y aura point là de nuit. Et on y apportera ce que **les Gentils** ont de plus magnifique et de plus précieux » (Apocalypse 21:24-26).

D'où croyez-vous que proviennent ces nations de sauvés, si ce n'est de la Deuxième Résurrection ? Notez que sur ces nations, il y a des Rois qui règnent : qui sont-ils ? Parlant à l'Église, l'apôtre Pierre a dit : « Mais vous êtes **la race élue, la Sacrificature royale, la nation sainte, le peuple acquis**, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière » (1 Pierre 2:9). L'Église forme la race des Élus, les prédestinés au salut, les prémices consacrées à Dieu, d'où son qualificatif de Sacrificature royale. Jésus-Christ est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. Ces rois et ces seigneurs ne sont pas ceux du monde, mais l'Église de Christ, l'Israël de Dieu.

Les sauvés de la Deuxième Résurrection ne sont pas l'Israël de Dieu, mais les Gentils. Toutefois, ce titre n'aura plus rien de honteux et de péjoratif ; il ne sera plus synonyme de païen. Il établira simplement la distinction entre l'Épouse de Christ et les nations.

La Première Résurrection est de loin la meilleure (Hébreux 11:35), mais la Seconde sera aussi une grande bénédiction, et non pas la terrible condamnation sous-entendue par les théologiens de ce monde qui aiment faire peur aux membres pour assoir leur prestige.

Cette Deuxième Résurrection sera basée sur un élément que les calvinistes refusent de reconnaître : **le libre arbitre de l'homme**. Nous allons discuter de ceci dans le chapitre suivant.

D.585 - Le Salut - Peut-on le mériter ? Une fois acquis, peut-on le perdre ? - Chapitre 1



LE LIBRE CHOIX EXISTE-T-IL ?

Par Roch Richer

INTRODUCTION

« Prenez garde que personne ne vous gagne par la philosophie, et par de vains raisonnements conformes à la tradition des hommes et aux éléments du monde et non point à la doctrine de Christ. »

Colossiens 2:8

Très peu de gens prennent conscience que les doctrines autour desquelles se sont construites leurs églises dites chrétiennes ont été en grande partie influencées par les grands courants philosophiques de l'antiquité, principalement grecs et romains. L'apôtre Paul, qui a écrit cette mise en garde à l'adresse des frères et sœurs de Colosse, savait parfaitement de quoi il parlait, lui qui avait été instruit dans le judaïsme aux pieds de Gamaliel qui lui enseignait cette tradition des hommes - et que Christ avait pourfendue avec véhémence.

Nous pouvons relever un grand nombre de ces doctrines pseudo-chrétiennes qui polluent les églises et démontrer leur origine païenne. Dans la présente série de documents, nous allons plus particulièrement aborder la question du Plan de salut de Dieu pour les hommes, vaste sujet au centre de l'Évangile de Christ.

Comme l'on peut s'y attendre, il y a, au sein des églises, toutes sortes de sotériologies, c'est-à-dire, des conceptions de doctrines au sujet du salut et l'obtention de la vie éternelle. Mais les deux systèmes doctrinaux qui ressortent franchement du lot sont l'**arminianisme** et le **calvinisme**.

Nous commencerons par passer en revue ces théories en examinant leurs principales doctrines telles qu'elles se présentent dans leurs énoncés respectifs. Puis, nous allons relever les erreurs les plus flagrantes par rapport à ce que disent les Écritures en réalité.

CHAPITRE 1

L'arminianisme

L'arminianisme est un courant théologique protestant fondé au début du 17^e siècle sur la base des idées du théologien néerlandais Jacobus Arminius, dont le nom d'origine était Hermann



**Jacobus
Arminius**

Armenzoon (1560-1609). Sa vision théologique exprimait une tentative de modération des doctrines du calvinisme, notamment sur l'interprétation de la prédestination.

Les vues arminiennes les plus centrales sont que la grâce divine, préparant la régénération, est **universelle**, et que la grâce justifiante, autorisant la régénération, est résistible, et donc, de par le libre-choix de l'homme, toute personne peut choisir, soit de résister à la grâce de Dieu, soit de lui céder. Jacobus Arminius rejeta la théorie de l'élection divine inconditionnelle calviniste. Il proposa plutôt une théorie de l'élection conditionnelle. Suite à son décès, les partisans d'Arminius rédigèrent une *Remonstrance* (1618) comportant cinq articles exprimant leurs points de divergences avec le calvinisme plus strict de la *Confessio Belgica*. En réplique aux cinq articles des Remonstrants arminiens, les calvinistes émirent une publication portant le nom de *Canons de Dordrecht* (1618) composés de cinq points du calvinisme (T.U.L.I.P., dans leur appellation anglaise).

De nos jours, les partisans de l'arminianisme trouvent leur place dans un certain nombre de dénominations protestantes. Parfois, plusieurs autres théologies, comme le calvinisme, coexistent dans une même dénomination, sans doute dans le but de satisfaire à toutes les oreilles, ce qui démontre le flou théologique de ces églises.

Les cinq articles des Remonstrants arminiens s'élaborent comme suit :

1. **Élection conditionnelle**

Cet article rejette le fait que l'élection dans le Christ soit inconditionnelle. Il affirme plutôt que l'élection est conditionnelle à la foi en Christ et que Dieu choisit de sauver ceux qui, selon Sa prescience, auront foi en Lui.

2. **Expiation illimitée**

Cet article rejette le principe de l'expiation limitée qui soutient que Christ n'est mort que pour ceux qu'Il a choisi de sauver, et affirme que le salut est destiné à tous (salut universel), mais se limite effectivement à ceux qui croient en Jésus-Christ.

3. **Dépravation totale**

Cet article affirme que l'homme est sujet à la dépravation totale, c'est-à-dire qu'il est incapable de faire la volonté de Dieu et de se sauver par ses propres efforts, à moins que le libre arbitre ne soit libéré par la grâce prévenante de Dieu.

4. **Grâce prévenante et grâce résistible**

Cet article rejette l'idée que la grâce justifiante de Dieu soit irrésistible. Il affirme qu'une fois que la grâce prévenante de Dieu a œuvré pour habiliter l'homme à croire, ce dernier peut résister à la grâce de Dieu en faisant usage de son libre arbitre.

5. **Préservation conditionnelle des saints**

Cet article, plutôt que de rejeter catégoriquement la notion de persévérance des saints, affirme qu'elle est conditionnelle au fait que le croyant reste en Christ. Les auteurs ont explicitement déclaré qu'ils n'étaient pas sûrs de ce point et qu'une étude plus approfondie était nécessaire.

Entre 1610 et la procédure officielle du Synode de Dordrecht (1618), les Remonstrants furent eux-mêmes pleinement convaincus que les Écritures enseignent que le vrai croyant est capable de se détacher de la foi et de périr éternellement en tant qu'incroyant. Ils formalisèrent leur point de vue dans l'*Opinion des Remonstrants* (1618) qui fut leur position officielle durant le Synode de Dordrecht. Plus tard, ils exprimèrent cette même position dans la *Confession de foi des Remonstrants* (1621).

Un des points principaux de divergence de l'arminianisme par rapport au calvinisme

se trouve dans la conception de la **souveraineté de Dieu**. Le point de vue arminien sur la souveraineté de Dieu repose sur des postulats fondamentaux découlant de la nature de Dieu et de Son caractère, spécialement tel que révélé en Jésus-Christ. D'une part, l'élection divine doit être définie de telle sorte que Dieu ne soit en aucun cas, et ce même de façon seconde, l'auteur du mal. Cela ne correspondrait pas au caractère parfait de Dieu. D'autre part, la responsabilité de l'homme face au mal doit être absolument préservée. Ainsi, ces deux postulats requièrent que Dieu choisisse de manifester d'une manière spécifique Sa souveraineté en interaction avec Ses créatures. Cela demande, d'une part, que Dieu agisse selon un mode de providence divine limitée, c'est-à-dire, en exerçant délibérément Sa souveraineté sans prédéterminer chaque événement. D'autre part, cela impose que l'élection divine soit de type « prédestination par prescience ».

De ce fait, la plupart des arminiens réconcilient le libre arbitre humain avec la prescience de Dieu de la manière suivante : Le libre arbitre humain est limité par le péché originel, bien que la grâce prévenante de Dieu rende à l'humanité la capacité d'accepter l'appel du salut de Dieu. La prescience de Dieu concernant l'avenir est exhaustive et complète, et donc l'avenir est certain et non subordonné à l'action humaine incertaine, ou contingence de l'homme. Dieu ne détermine pas l'avenir, Il le connaît. La certitude émanant de Dieu et la contingence humaine sont ainsi compatibles.

Ardent défenseur de l'arminianisme, le théologien Roger E. Olson a exprimé ces idées caractérisantes d'une manière concise et pratique :

« L'arminianisme [...] est simplement un terme que nous utilisons en théologie pour désigner l'opinion défendue par certaines personnes déjà avant Arminius et de nombreuses autres après lui, selon laquelle les pécheurs qui entendent l'Évangile ont le libre arbitre pour accepter ou rejeter l'offre de la grâce de Dieu et que personne n'est exclu par Dieu de la possibilité du salut, à l'exception de ceux qui s'excluent librement. Mais le véritable arminianisme classique et historique inclut la conviction que ce libre arbitre est lui-même un don de Dieu par la grâce prévenante. »

Au sujet de la condition humaine, Arminius déclara que la **dépravation de l'homme**

est totale. Suite à la chute d'Adam et Ève, « le libre arbitre de l'homme envers le véritable bien n'est pas seulement blessé, estropié, infirme, tordu et affaibli, mais il est aussi captif, détruit et perdu. Et ses forces ne sont pas seulement affaiblies et inutiles, à moins qu'elles ne soient assistées par la grâce, mais il n'a aucune sorte de forces à l'exception de celles suscitées par la grâce divine. »

Portée et nature de l'expiation

L'arminianisme affirme que l'expiation est destinée à tous : la mort de Jésus s'applique au monde entier, Jésus attire tout le monde vers Lui et tout le monde a la possibilité de recevoir le salut par la foi.

La mort de Jésus satisfait la justice de Dieu ; la peine pour les péchés des élus est intégralement payée par l'œuvre de Jésus à la croix. Ainsi, l'expiation de Christ est destinée à tous, mais nécessite que la foi soit effective. Arminius déclare que : « la justification, lorsqu'elle caractérise l'acte de jugement, est, soit une pure imputation de justice miséricordieuse [...], soit l'homme est justifié devant Dieu [...] selon la rigueur de la justice sans aucun pardon. » Arminius ne voyait que deux façons possibles de justifier le pécheur : 1) par notre adhésion absolue et parfaite à la loi ou 2) uniquement par l'imputation divine de la justice de Christ. Sur la condition de la foi, nous sommes placés en union avec Christ. Sur la base de cette union, nous recevons Sa mort et Sa justice.

L'arminianisme affirme le paiement substitutif de Jésus pour les péchés dont les effets sont limités aux Élus seuls. Arminius croyait en la nécessité et la suffisance de l'expiation du Christ par



Hugo de Groot qui

prit ensuite le nom d'Hugo Grotius

substitution pénale. Hugo Grotius (1583-1645), théologien néerlandais partisan arminien, enseigna qu'elle était satisfaite d'une manière gouvernementale. En effet, il développa une vision particulière de l'expiation du Christ connue sous le nom de « théorie gouvernementale de l'expiation ». Il théorisa l'idée que la mort sacrificielle de Jésus s'était produite afin que le Père puisse pardonner tout en maintenant Son règne juste sur l'univers. Cette vue, qui fut développée par des théologiens tels que John Miley, est devenue dominante dans l'arminianisme wesleyen au 19^e siècle.

Conversion de l'homme

Dieu prend l'initiative dans le processus du salut et Sa grâce s'adresse à tous. Cette grâce, souvent appelée « grâce prévenante » (ou pré-régénératrice) agit sur tous les peuples pour les convaincre de l'Évangile, les attirer fortement vers le salut et permettre la possibilité d'une foi sincère. Le théologien Picirilli déclara : « En réalité, cette grâce est si proche de la régénération qu'elle conduit inévitablement à la régénération si on ne lui résiste finalement pas ». L'offre de salut par la grâce n'agit pas de manière irrésistible, selon une méthode déterministe purement causale, mais plutôt selon une méthode d'influence et de réponse qui peut à la fois être acceptée ou refusée.

L'homme a un libre arbitre libéré pour répondre ou résister : le libre arbitre est accordé et limité par la souveraineté de Dieu, mais la souveraineté de Dieu permet à tous les hommes d'accepter l'Évangile de Jésus par la foi, tout en permettant à tous les hommes d'y résister.

La conversion est synergique, c'est-à-dire qu'elle met en commun l'action de Dieu et de l'homme. Comme l'a dit Roger Olson, « Le synergisme évangélique d'Arminius réserve tout le pouvoir, la capacité et l'efficacité du salut à la grâce, mais permet aux humains d'exercer la capacité accordée par Dieu d'y résister ou de ne pas y résister. La seule "contribution" des humains est la non-résistance à la grâce. »

Élection de l'homme

L'élection est conditionnelle : Arminius a défini l'élection comme « le décret de Dieu par lequel, de Lui-même, depuis l'éternité, Il a décrété qu'il fallait justifier en Christ les croyants et les accepter pour la vie éternelle ». Dieu seul détermine qui sera sauvé et Sa détermination est que tous ceux qui croient en Jésus par la foi seront justifiés. Selon Arminius, « Dieu ne considère personne en Christ, seulement si établi en Lui par la foi ».

Dieu prédestine les Élus à un avenir glorieux : selon l'arminianisme, la prédestination n'est pas la prédétermination de qui va croire, mais plutôt la prédétermination de l'héritage futur du croyant. Les Élus sont donc prédestinés à la filiation par l'adoption, la glorification et la vie éternelle.

La préservation de l'homme

Selon des considérations eschatologiques, Jacobus Arminius et les premiers Remontrants croyaient au « feu éternel » où les réprouvés sont jetés par Dieu au jour du jugement.

Vis-à-vis de ces considérations, la préservation est conditionnelle : tous les croyants sont pleinement assurés du salut à condition de rester en Christ. Le salut est conditionné par la foi, donc la persévérance est également conditionnée. Arminius croyait que les Écritures enseignent que les croyants sont gracieusement investis du pouvoir de Christ et du Saint-Esprit « pour lutter contre Satan, le péché, le monde et leur propre chair, et pour remporter la victoire sur ces ennemis ». En outre, Christ et l'Esprit sont toujours présents pour aider et assister les croyants à travers diverses tentations. Néanmoins, cette sécurité n'est pas inconditionnelle, mais conditionnelle, « pourvu qu'ils [les croyants] soient préparés pour la bataille, implorent Son aide et soient persévérants, Christ les préserve de la chute ».

Possibilité d'apostasie

Arminius croyait qu'un croyant peut apostasier (abandonner le Christ en s'attachant à nouveau à ce monde diabolique, en perdant une bonne conscience ou en ne gardant pas une saine doctrine). Pourtant, sur la période de temps où il s'exprima sur ce sujet, il le fit parfois avec circonspection par égards pour la foi de ses lecteurs. Par exemple, en 1599, il déclara que cette question devait être approfondie

dans les Écritures. Arminius a aussi déclaré, dans sa *Déclaration de sentiments* (1607) : « Je n'ai jamais enseigné qu'un vrai croyant peut, totalement ou finalement, se détourner de la foi et périr ; cependant, je ne cacherai pas qu'il existe des passages de l'Écriture qui me paraissent revêtir cet aspect, et les réponses que j'ai pu considérer ne sont pas de nature à s'approuver sur tous les points, selon ma compréhension. »

Néanmoins, dans ses autres écrits, il exprima sa certitude concernant la possibilité d'apostasie. Arminius écrivit en 1602 : « qu'une personne qui est "intégrée" à l'Église du Christ peut résister à la suite du processus ». S'agissant des croyants, il dit : « Il peut suffire de les encourager dans cette connaissance qu'aucun pouvoir ni aucune intelligence ne peuvent les déloger du rocher, à moins qu'ils ne renoncent de leur plein gré à leur position ». Il continua en disant que l'alliance de Dieu (Jérémie 23) « ne contient pas en soi une impossibilité de se soustraire à Dieu, mais une promesse du don de la crainte qui les empêchera de s'éloigner de Dieu aussi longtemps que celle-ci sera dans leurs cœurs ». Il a aussi enseigné que si le roi David était mort dans ses péchés, il aurait été perdu. En 1602, Arminius écrivit que : « Un membre croyant du Christ peut devenir paresseux, céder au péché et mourir progressivement, cessant d'être un membre ».

Pour Arminius, certaines classes de péchés sont capables de faire chuter un croyant, en particulier le péché motivé par la malice. En 1605, Arminius écrivit : « Mais il est possible pour un croyant de tomber dans un péché mortel, comme on le voit avec David. Par conséquent, il peut tomber et, à ce moment, s'il mourrait il serait condamné. » On peut souligner qu'Arminius énonça clairement deux voies vers l'apostasie : 1) le « rejet » ou 2) le « péché malicieux ». Oropeza conclut pour sa part : « S'il existe une cohérence dans la position d'Arminius, il ne semble pas nier la possibilité d'une chute. »

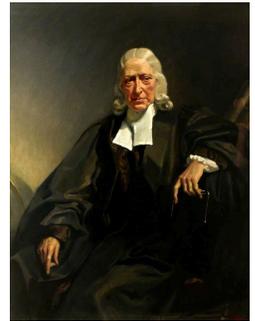
Entre 1610 et la procédure officielle du Synode de Dordrecht (1618), les Remontrants furent eux-mêmes pleinement convaincus que les Écritures enseignent que le vrai croyant est capable de se détacher de la foi et de périr éternellement en tant qu'incroyant. Picirilli a déclaré : « Depuis cette époque, alors que la question fut de nouveau examinée, les arminiens enseignèrent que ceux qui sont vraiment sauvés doivent être mis en garde contre l'apostasie en tant que danger réel et possible. »

Irrémediabilité de l'apostasie

Arminius soutenait que si l'apostasie provient d'un péché « malveillant », alors elle est pardonnable. Par contre, si elle provient d'un « rejet », elle ne peut l'être. Les Remontrants suivant Arminius croyaient que l'apostasie n'est pas irréremédiable en général ; toutefois, d'autres arminiens classiques, tels les baptistes libres, enseignent que l'apostasie est irréremédiable.

Arminianisme wesleyen

John Wesley (1703-1791) était entièrement d'accord avec la majorité de ce qu'Arminius enseignait. L'arminianisme wesleyen est de l'arminianisme classique additionné de perfectionnement



John Wesley

wesleyen. On mentionne ci-après l'arminianisme wesleyen sur certains sujets spécifiques :

Nature de l'expiation

Steven Harper a proposé l'idée que l'expiation de Wesley serait un hybride de la théorie de la substitution pénale et de la théorie gouvernementale. Toutefois, selon d'autres théologiens, Wesley croyait en la substitution pénale de l'expiation. Historiquement, les arminiens wesleyens ont pu adopter, soit la théorie gouvernementale, soit la théorie pénale de l'expiation.

Préservation et apostasie de l'homme

Wesley a pleinement accepté le point de vue arminien selon lequel les véritables

chrétiens pouvaient apostasier et perdre le salut, comme le montre clairement son célèbre sermon *A Call to Backsliders*. Harper le résume comme suit : « L'acte de pécher n'est pas en soi un motif de perte de salut [...] La perte du salut est beaucoup plus liée à des expériences profondes et prolongées. Wesley voit deux voies principales qui pourraient entraîner une chute permanente de la grâce : péché non confessé et expression réelle de l'apostasie. » Wesley croyait que cette apostasie n'est pas irrémédiable. En parlant de ceux qui « *ont fait naufrage par rapport à la foi* » (1 Timothée 1:19), Wesley affirme que « pas un, ou cent seulement, mais je suis persuadé que plusieurs milliers [...] innombrables sont les exemples [...] de ceux qui étaient tombés, mais se tiennent maintenant debout. »

Perfection chrétienne

La position que typifie l'arminianisme wesleyen est la perfection chrétienne : selon l'enseignement de Wesley, les chrétiens pourraient atteindre dans cette vie-ci un état de perfection pratique, c'est-à-dire, une absence de tout péché volontaire, par l'aide du Saint-Esprit. La perfection chrétienne (ou la sanctification entière), selon Wesley, est « la pureté de l'intention, consacrant toute la vie à Dieu » et « la pensée qui était en Christ, nous permettant de marcher comme le Christ a marché ». « Elle consiste à aimer Dieu de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes. » C'est « un retour, non seulement à la faveur, mais également à l'image de Dieu », notre « être rempli de la plénitude de Dieu ». Il était clair pour Wesley que la perfection chrétienne n'implique pas la perfection de la santé physique ou une infailibilité de jugement. Cela ne signifie pas non plus que l'on ne viole plus la volonté de Dieu, car des transgressions involontaires subsistent. Les chrétiens perfectionnés restent soumis à la tentation et ont toujours besoin de prier pour obtenir le pardon et la sainteté. Ce n'est pas une perfection absolue, mais une perfection en amour. En outre, Wesley n'enseigne pas le salut par la perfection, mais dit que « même la sainteté parfaite n'est acceptable pour Dieu que par Jésus-Christ ».

Voilà qui résume de manière condensée les caractéristiques doctrinales de l'arminianisme. Il existe évidemment de légères variations et des nuances au sein des diverses églises qui y adhèrent. Mais le noyau demeure dans les credo de ces dénominations.

Le calvinisme

Le calvinisme, ainsi nommé d'après Jean Calvin (1509-1564), et aussi appelé « tradition réformée », « foi réformée » ou « théologie réformée », est une doctrine théologique et une approche de la



**Jean
Calvin**

vie chrétienne reposant sur le principe de la souveraineté de Dieu en toutes choses. Le terme « calvinisme » fait aujourd'hui référence aux doctrines et pratiques de la plupart des Églises réformées, presbytériennes et congrégationalistes. Les doctrines de la prédestination et de la corruption totale représentent les points les plus notoires du calvinisme.

Jean Calvin joua un grand rôle dans l'élaboration des doctrines des Églises réformées, au point d'en être devenu le réformateur dominant. L'une des spécificités du calvinisme réside dans sa sotériologie (doctrine du salut). Celle-ci souligne l'incapacité de l'homme à obtenir le salut. Dieu est seul initiateur de toutes les étapes du salut, de la formation de la foi à toutes les décisions qui conduisent à suivre le Christ. Le calvinisme insiste donc sur l'importance de la grâce divine dans le salut, ainsi que sur les fruits de cette grâce, tant dans la vie du croyant que dans la société chrétienne. Cette doctrine fut solennellement formulée et codifiée lors du Synode de Dordrecht (1618-1619) qui vit le rejet d'une autre doctrine, soit l'arminianisme.

Le calvinisme est parfois identifié à **l'augustinisme**, car sa conception du salut, qui y occupe une place centrale, correspond à celle soutenue par Augustin (354-430), considéré comme le père de l'Église latine (catholique), dans le débat qui l'opposait

au moine breton Pélage. Le calvinisme met un fort accent sur la bonté perpétuelle de la création originelle, mais aussi sur la ruine totale des réalisations humaines et la frustration de l'ensemble de la création, engendrée par le péché. Par conséquent, il considère le salut comme une nouvelle œuvre de création effectuée par Dieu, plutôt que comme la réussite de ceux qui sont sauvés du péché et de la mort.

Il existe plusieurs façons de présenter les caractéristiques de la théologie calviniste. La meilleure consiste sans doute à exposer les cinq points du calvinisme, bien qu'ils identifient davantage certaines divergences de sotériologie avec les autres chrétiens qu'ils ne résument sa doctrine dans son ensemble. Le calvinisme insiste sur la gloire de Dieu, Sa suprématie et Sa souveraineté en toutes choses.

La grâce souveraine

Le calvinisme défend l'idée de la ruine complète de la nature morale de l'humanité, avec la grâce divine comme seule possibilité d'accéder au salut. Il enseigne que l'humanité déchue est incapable de suivre Dieu aux niveaux moral et spirituel. Les hommes ne peuvent échapper à la condamnation devant Dieu, et seule l'intervention divine, suivant laquelle Il change leurs cœurs réticents, permet de faire passer les hommes de la rébellion à l'obéissance volontaire.

Selon cette conception, tous les hommes se trouvent à la merci de Dieu, qui agirait de manière juste s'Il les condamnait pour leurs péchés, mais qui a choisi de faire preuve de miséricorde envers certains. Une personne est ainsi sauvée et une autre condamnée. Celle-là ne l'est pas grâce à sa propre volonté, sa foi ou une quelconque autre vertu, mais parce que Dieu a choisi d'avoir pitié d'elle. Bien que cette personne doive croire aux Écritures, et les appliquer pour obtenir le salut, cette obéissance de la foi représente un don de Dieu. De cette manière, Dieu accomplit le salut des pécheurs en totalité et selon Sa souveraineté. Il n'y a pas de consensus entre les calvinistes quant à la prédestination à la damnation (doctrine de la réprobation) ou au salut (doctrine de l'élection).

En pratique, les calvinistes enseignent la grâce souveraine avant tout pour l'exhortation de l'Église, parce qu'ils pensent que cette doctrine démontre toute l'étendue de l'amour de Dieu, lequel a sauvé ceux qui ne pouvaient l'être, ni Le suivre. Elle permet d'abolir le sentiment de fierté et d'autonomie des hommes en

mettant l'accent sur la totale dépendance des chrétiens vis-à-vis de la grâce de Dieu. De la même façon, la sanctification, dans la conception calviniste, implique une constante dépendance vis-à-vis de Dieu afin d'expié les perversités du cœur dominé par le péché et de favoriser la joie du chrétien.

Les cinq points du calvinisme

La théologie calviniste s'assimile parfois aux cinq points du calvinisme, ou doctrine de la grâce, une réponse point par point à ceux développés dans la Remontrance arminienne. Ils servent de résumé des décisions arrêtées lors du Synode de Dordrecht de 1619. Calvin n'a toutefois jamais utilisé lui-même un tel modèle ni combattu directement l'arminianisme.

Par conséquent, ces points constituent un résumé des différences entre calvinisme et arminianisme, et non un récapitulatif complet des œuvres de Calvin ou de la théologie des Églises réformées en général. En anglais, ils sont désignés par l'acronyme T.U.L.I.P. (***T**otal depravity, **U**nconditionalelection, **L**imited atonement, **I**rresistiblegrace, **P**erseverance of the saints*), même si l'ordre des points n'est pas le même que dans les Canons de Dordrecht.

Ces Canons affirment avant tout que Dieu peut sauver tout être humain dont Il a pitié et que l'impiété ou l'incapacité des hommes n'entravent pas Ses efforts.

1. La corruption totale

La doctrine de la corruption totale (appelée aussi « dépravation totale » ou encore « incapacité totale ») explique qu'en conséquence de la chute de l'homme dans le péché, tout individu né dans le monde est esclave du péché. Les hommes n'ont pas par nature d'inclination à aimer Dieu de tout leur cœur, de tout leur esprit et de toute leur force, mais plutôt à servir leurs propres intérêts par rapport à ceux de leur prochain, et à rejeter la loi de Dieu. Ils ne peuvent, avec leurs seules facultés, choisir de suivre Dieu et d'être sauvés, parce qu'ils n'ont aucune disposition à le faire à cause du besoin de leur propre nature. Le terme « totale » dans ce contexte fait référence au péché qui affecte l'ensemble d'une personne, et non à l'idée que chaque individu ait autant de mal en lui que possible.

2. L'élection inconditionnelle

Dans son ouvrage, *L'institution de la religion chrétienne*, Jean Calvin donna une formulation rigide de la prédestination ou l'élection : « Nous appelons prédestination le conseil éternel de Dieu par lequel Il a déterminé ce qu'Il voulait faire de chaque homme. Car Il ne les crée pas tous en pareille condition, mais ordonne les uns à la vie éternelle, et les autres à l'éternelle damnation. Ainsi, selon la fin à laquelle il est créé, nous disons qu'il est prédestiné à mort ou à vie. » [Institution III, xxi, 5.]

Ainsi, appelée aussi la double prédestination, cette doctrine affirme que, de toute éternité, le choix de Dieu d'amener à Lui certaines personnes ne se fonde pas sur leur vertu, leur mérite ou leur foi, il se fonde de manière inconditionnelle sur la seule miséricorde de Dieu.

La doctrine de l'élection inconditionnelle est parfois considérée comme la principale doctrine des Églises réformées, y compris par certains de ses membres. Cependant, ce jugement ne se vérifie pas dans les déclarations doctrinales de celle-ci. Les calvinistes n'enseignent jamais en totalité l'élection inconditionnelle et son corollaire de la doctrine de la prédestination, excepté comme une assurance pour ceux qui cherchent le pardon et le salut à travers le Christ, que leur foi n'est pas vaine, parce que Dieu a la capacité d'amener à l'accomplissement ceux qu'Il a choisi de sauver. Néanmoins, les non-calvinistes objectent que ces doctrines favorisent le découragement dans la recherche du salut.

3. **La rédemption particulière**

La rédemption ou l'expiation particulière ou limitée enseigne la nature définitive et certaine, dans son dessein et dans sa réalisation, de l'expiation substitutive de Jésus. Cette doctrine suit la notion de souveraineté de Dieu dans le salut et la conception calviniste de la nature de la rédemption. Les calvinistes considèrent en effet la rédemption comme une substitution pénale : Jésus a subi le châtiment à la place des pécheurs. Et puisque cela constituerait une injustice de la part de Dieu de racheter les péchés de certains pour ensuite les condamner quand même pour ceux-ci, alors tous ceux qui ont bénéficié de l'expiation des péchés doivent de nécessité accéder au salut.

En outre, puisque, dans ce plan, Dieu savait qui serait sauvé, et puisque seuls les Élus le sont, alors il n'y a pas d'obligation pour le Christ d'expier tous les péchés en

général, juste ceux des Élus. Les calvinistes ne croient cependant pas à une limitation de la rédemption dans sa valeur et son pouvoir. En d'autres termes, selon eux, Dieu aurait pu élire et racheter tout le monde. Mais la limitation de la rédemption réside en ce qu'elle n'a été destinée qu'à certains. Ainsi, les calvinistes croient que la rédemption est suffisante pour tous et efficace pour les Élus.

4. **La grâce irrésistible**

La doctrine de la grâce irrésistible, ou grâce efficace, affirme que la grâce rédemptrice de Dieu agit avec efficacité pour ceux qu'Il a choisi de sauver, c'est-à-dire, les Élus. Au moment choisi par Dieu, elle triomphe de leur résistance à l'appel de l'Évangile, les amenant ainsi à la foi salvatrice.

Cette doctrine ne soutient pas qu'on ne puisse opposer une résistance à toute influence du Saint-Esprit de Dieu, mais que Celui-ci a le pouvoir de vaincre toute résistance et rendre son influence irrésistible et efficace. Ce qui revient pourtant au même. Alors, quand Dieu décide, dans Sa souveraineté, de sauver quelqu'un, cette personne sera sauvée avec certitude.

5. **Persévérance des saints**

La persévérance (ou préservation) des saints porte aussi le nom de « sécurité éternelle ». Le terme « saints » est ici utilisé au sens biblique pour évoquer tous ceux placés à part par Dieu, et non dans le sens technique de la personne sanctifiée de manière exceptionnelle, canonisée ou « au ciel ». Selon cette doctrine, puisque Dieu est souverain et que Sa volonté ne connaît nulle entrave, ceux qu'Il a appelés à communier avec Lui persévéreront dans la foi jusqu'à la fin. Si certains s'en éloignent, alors, soit ils n'ont jamais reçu la vraie foi, soit ils retourneront vers elle.

Cette doctrine diffère un peu de celle de la grâce libre ou de la formule « une fois sauvé, toujours sauvé » qui est prêchée par certains évangéliques. Selon celle-ci, même en état d'apostasie, ou d'impénitence, un individu est bel et bien sauvé s'il a accepté le Christ à un moment donné dans sa vie. Dans la conception calviniste traditionnelle, l'apostasie d'une personne prouve qu'elle n'a jamais été sauvée.

La nature de l'expiation

Un autre sujet de désaccord avec l'arminianisme qui apparaît dans les cinq points réside dans la conception calviniste de la doctrine de l'expiation substitutive de Jésus en tant que peine pour les péchés des Élus. Augustin en particulier, ainsi qu'Anselme et Calvin lui-même ont développé cette conception. Les calvinistes affirment que si le Christ a subi la peine à la place d'un pécheur, alors celui-ci doit accéder au salut, puisque cela constituerait une injustice s'il se trouvait par la suite condamné pour des péchés rachetés.

La nature définitive et contraignante de cette conception consentante de l'expiation entraîne de fortes conséquences pour chacun des cinq points. Elle a mené les arminiens à adopter la théorie gouvernementale de l'expiation. Selon cette théorie, il n'y a pas de péchés ou de pécheurs particuliers, mais l'ensemble de ceux dont les péchés ont été rachetés comprend toute l'humanité. L'expiation, plutôt qu'un paiement de la dette des pécheurs, constitue donc un substitut à ce paiement, ce qui autorise Dieu à retirer par Sa grâce la punition d'un pécheur lorsque celui-ci fait acte de repentance et croit en l'Évangile.

Dieu est partout

Les théories qui ont trait à l'Église, à la famille et à la vie politique, toutes appelées de façon ambiguë « calvinisme », résultent d'une conscience religieuse imprégnée de la souveraineté de Dieu dans le cadre de ses alliances de création comme de rédemption. La bonté et le pouvoir de Dieu ont alors des applications libres et illimitées, et Ses œuvres prouvent que Dieu agit dans tous les domaines de l'existence, incluant les domaines spirituels, intellectuels et physiques, profanes ou sacrés, publics ou privés, sur terre ou au ciel.

Selon ce point de vue, le plan de Dieu œuvre dans chaque événement. Dieu, en tant que Créateur, règne de manière souveraine sur toutes choses, et en tant que Rédempteur, sur ceux qu'Il a sauvés. La dépendance absolue vis-à-vis du Christ ne se limite pas au sacré (simplement à l'Église ou à des gestes explicites de piété, comme la prière), mais s'étend aussi à toutes les tâches triviales et à vocation profane. Pour les calvinistes, bien que le Royaume rédempteur de Dieu dans l'Église reste distinct des domaines d'activités communes avec les non chrétiens, aucune partie de la vie ne dispose d'une vraie autonomie vis-à-vis du règne du Christ.

Voilà en ce qui concerne le bref tour d'horizon des principales doctrines de l'arminianisme et du calvinisme, considérées universellement comme les deux principales théories sotériologiques se partageant les églises protestantes. (La sotériologie catholique diffère de ces deux théories en ce qu'elle prêche un salut par les œuvres, considérant le sacrifice de Christ comme insuffisant pour servir d'expiation totale des péchés.)

Dans le deuxième chapitre, il sera temps de réviser les points arminiens et calvinistes pour en relever les faiblesses, parfois fort graves, par rapport à ce que disent réellement les Écritures.